

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA SEMAINE AGRICOLE

ORGANE DE LA CAMPAGNE.

CULTIVATEURS, CORRESPONDEZ AVEC NOUS!

VOL. I.

MONTRÉAL, JEUDI, 30 DECEMBRE 1869.

No. 8

NOTRE ALMANACH POUR 1870.

Nous envoyons aujourd'hui une copie de notre magnifique Almanach illustré à tous nos souscripteurs. On voudra bien le montrer aux voisins et les encourager à souscrire immédiatement à la "Semaine Agricole." Tous ceux qui souscriront dans le courant de Janvier auront droit à cet Almanach qui leur sera expédié avec les premiers numéros du Journal.

SOMMAIRE DU No. 8.—Déc. 30, 1869

Agronomie.

L'AGRICULTURE MISE A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE.—Des diverses races de bétail. Les Galloways. La vache Suisse. Le Durham. Le mouton Leicester. Les déchets. Suggestions.....	113-114
POURQUOI LABOURE-T-ON.....	Dr. Genand..... 115
CONSTRUCTION ET ENTRETIEN DES ÉTABLES.—De l'air. La lumière. Litière abondante. Ventilation. Composition du béton. Les Ventilateurs. Des rateliers. Stabulation en été.—J. I. O. F.....	115-117
NOS CHEMINS D'HIVER.—Négligence coupable. Un habitant.....	117
REORGANISATION DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—COMTÉ DE CHAMBLY.—Achat de reproducteurs. Observations sur le programme du Conseil Agricole au sujet des primes pour les fermes les mieux tenues. Bié Perreault. Machine pour botteletel le foin; primes offertes. Traversé de Longueuil. Emigration. Colonisation. Argent dur. Remerciements à Mr. Benoit, M. P. Achat de reproducteurs Percheron, Ayrshire, Durham, Yorkshire et Berkshire.....	117-119
Comté de Chateauguay.....	119
Comté de Laval.....	120
Comté de Terrebonne.....	120-123
Comté de Montcalm.....	123
Comté de Laprairie.....	123
A. D. 1870.—Bons souhaits.....	123
A nos amis.....	124
Animaux bien hivernés. Animaux exposés à tous les vents.....	124
Arboriculture.	
LE POMMIER.....	J. E. Labonté..... 124
Colonisation.	
VOYAGE DANS LA VALLEE DE L'OTTAWA.—Ged. E. Laviolette.....	125-6
Illustrations.	
Animaux bien hivernés. Animaux exposés à tous les vents.....	120
L'heureuse Nouvelle.....	121
Coin du Feu.	
La Nuit de Noël.....	126
Feuilleton.	
LE PAYS DE L'OR.—San Francisco.....	126
Les Marchés de la Province.....	112

L'agriculture mise à la portée de tout le monde.

Extraits continués.

DES DIVERSES RACES DE BÉTAIL.

Victor.—J'aperçois au fond de l'étable quatre vaches qui non-seulement diffèrent de toutes les autres, mais ne se ressemblent nullement entre elles; ce sont évidemment des bêtes étrangères au pays.

CHARLES.—En effet, il y en a une sans cornes. Vous les lui avez peut-être fait scier parce qu'elle est méchante?

M. DE MORSY.—D'abord, mon ami, je n'ai point de bêtes méchantes et dangereuses chez moi; mon taureau lui-même est fort doux, et malgré son aspect terrible, toutes les personnes qu'il voit habituellement peuvent l'approcher et le toucher sans crainte. La race bovine est essentiellement pacifique et inoffensive; mais la brutalité et les mauvais traitements suffisent pour aigrir le caractère de ces animaux. Si, au lieu de jurer, de crier et de les battre à tort et à travers, le bouvier leur parle avec douceur, les caresse, les appelle par leurs noms, surtout quand ils sont jeunes, ils deviennent d'une docilité parfaite, et ne songent jamais à se servir des armes puissantes que la Providence leur a données. Dans tous les pays que j'ai parcourus, j'ai remarqué, et beaucoup d'autres l'avaient observé avant moi, que les bestiaux sont d'autant plus soumis à l'homme qu'ils sont l'objet de plus de soins et de bons procédés; passez-moi l'étrangeté de cette expression, qui rend parfaitement ma pensée. Ainsi en Auvergne, où les gardiens traitent les bœufs et les vaches avec beaucoup de patience et de douceur, ces animaux sont eux-mêmes doux, patients et d'une intelligence remarquable. Rien de plus curieux, au reste, que les habitudes des bouviers auvergnats: c'est en chantant certains airs bien connus de leurs bêtes qu'ils les excitent au travail qu'ils les arrêtent, qu'ils s'en font suivre. Chaque paire de bœufs, en sortant de l'étable, se dirige vers son conducteur et prend d'elle-même sa place d'attelage à la charrie.

Dans les montagnes, les vaches obéissent sans difficulté à la voix du

pâtre, et reconnaissent les limites du champ qu'elles ne doivent point franchir. Si leur conducteur veut les enmener ailleurs, il se lève, entonne sa chanson, se dirige où il a l'intention d'aller, et à l'instant tout son troupeau s'avance derrière lui. Le soir, quand l'heure de la traite arrive, la personne chargée de ce soin appelle les unes après les autres les vaches par leur nom, et chacune vient d'elle-même offrir ses mamelles gonflées de lait.

Voici maintenant ce qu'est devenu cette même race auvergnate dans une autre province de France, où l'éducation lui a complètement manqué, où l'homme n'est pour elle qu'un maître cruel et impitoyable.

Non loin des embouchures du Rhône s'étend une vaste contrée entrecoupée d'étangs et de marais à moitié déserts et stériles, où d'innombrables troupeaux de bœufs vivent à peu près à l'état sauvage, chaque propriétaire se contentant de marquer ses bestiaux avec un fer rouge. Quand il a besoin d'une bête pour la boucherie ou pour le travail, des pâtres à cheval et armés d'une longue lance vont la chercher, et, avec l'aide de leurs chiens, ils la ramènent frémissante de rage, mais domptée. Quelquefois ces pâtres, dont la vie est s'en cesse exposée, conduisent avec une adresse et une dextérité merveilleuse jusqu'à cent de ces bœufs. Alors la marche du troupeau est une véritable mêlée: tous les bœufs, pressés les uns contre les autres, s'avancent au galop; les pâtres, montés sur les chevaux rapides, voltigent autour de cette masse confuse et mugissante et la poussent dans la direction voulue, ramenant à grands coups de lance l'animal qui s'écarte et tente de forcer le cercle où ses gardiens l'enserrent par la vélocité de leur course et la promptitude de leurs évolutions.

Du reste, les pâtres de la Camargue, on appelle ainsi l'immense Delta formé par les deux bras du Rhône), plutôt foréadors que bouviers, ne donnent jamais à leurs bœufs ni soins ni nourriture; aussi ces animaux ne voient-ils dans l'homme qu'un ennemi et le traitent ils comme tel en toute occasion. Sans la profonde terreur que les pâtres sont parvenus à inspirer à ces bœufs jamais ils ne pourraient impunément se hasarder au milieu d'eux. Les femelles sont aussi

dangereuses que les mâles et dans la saison des veaux les gardiens, souvent victimes de leur aventureux métier, se défient autant des mères que des taureaux.

Je vous ai cité ces deux faits sail-lants, ces deux points extrêmes, parce que nulle part, je crois l'influence des procédés de l'homme envers les ani-maux domestiques n'a été aussi palpa-ble, aussi décisive. Quand, pour répa-rer les désastres d'une épouvantable épizootie qui emporta au milieu du XVIII^e siècle presque tous les bœufs de la Camargue, on y introduisit la race auvergnate, les individus de cette race étaient d'un caractère doux et inoffen-sif. S'ils avaient trouvé dans leur nouvelle patrie des gardiens patients et affectueux, ils auraient sans nul doute conservé leurs précieuses qua-lités ; ils ne viendraient pas tous les ans rougir de leur sang et de celui des toréadors provençaux les arènes d'Arles et de Nismes.

LES GALLOWAYS.

Revenons maintenant à ma vache sans cornes. Cette race, originaire d'Asie, mais répandu en Angleterre et commune en Ecosse, mériterait sous tous les rapports d'être adoptée en France, où il n'existe en ce moment qu'un très-petit nombre d'individus de cette espèce, descendant d'un trou-peau de vaches sans cornes que le gouvernement fit acheter en Angleter-re vers 1800, et conduire à la ferme expérimentale de Rambouillet. Les habiles directeurs de cet établissement reconnurent promptement que, tandis que chaque tribu de cette nombreuse famille bovine n'offre ordinairement qu'une seule qualité vraiment remar-quable, et ne mérite la préférence que par une spécialité quelconque, telle que l'abondance du lait, l'aptitude au travail, la facilité d'engraissement, la race sans cornes est à la fois bonne laitière, fort travailleuse, et fournit d'excellentes bêtes de la boucherie.

LA VACHE SUISSE.

CHARLES.—De quel pays vient donc la vache qui se trouve à côté de la va-che écossaise ? Ses formes sont admi-rables et son port a quelque chose de majestueux.

M. DE MORSY.—C'est la vache suisse de Schwitz. Cette race produit sans contredit les types les plus parfaits et les mieux conformés de toute l'espèce bovine. Deux taureaux de Schwitz, attelés à un chariot, traînent facile-ment un poids de huit milliers. Mal-heureusement ces colosses exigent une énorme quantité de nourriture, et ne peuvent être introduits que dans les pays riches en herbages succulents partout ailleurs ils dépérissent, et leur entretien devient une lourde charge pour le cultivateur.

LE DURHAM.—LE MOUTON DISHLEY OU LEICESTER.

Voyez-vous cette vache de taille moyenne, au poil moëlleux et nuancé de larges taches rouges et blanches ? Remarquez sa petite tête portée par un col large et musculeux, ses cornes courtes, polies, et formant un arc ré-gulier, la ligne horizontale de son dos, ses jambes fines et nerveuses, c'est la fameuse vache de Durham, la plus estimée en Angleterre sous le double rapport du lait et de la chair. On doit cette race au célèbre éleveur Bakewell qui, à force de patience et de génie, est parvenu à modifier peu à peu et dans un but déterminé la structure et le tempérament des animaux do-mestiques. Au moyen d'appareille-ments exécutés avec un tact, une sa-gacité au-dessus de toute idée, au moyen d'un régime approprié au ré-sultat qu'il se proposait d'atteindre, il a élargie le coffre des bœufs, des porcs et des moutons, diminué le volume de leur charpente osseuse, et les a rendus aptes à s'engraisser d'une ma-nière étonnante. En choisissant tou-jours pour la reproduction les ani-maux sur lesquels son système d'éle-vage avait le plus complètement réus-si, Bakewell finit par créer la race des vaches de Durham, des porcs anglo-chinois et des moutons Dishley, races distinctes, bien tranchées, et trans-mettant invariablement à leur descen-dants la conformation et les aptitudes de leurs pères. Un bœuf de Durham, en état d'être livré à la consom-mation, donne ordinairement mil-deux-cent à mil-quatre-cents livres de viande nette ; un mouton de Dishley, de cent-quatre-vingt à deux-cent-cin-quante livres. Mais remarquez bien que ce n'est pas seulement le poids brut de l'animal qu'il faut envisager, mais la promptitude avec laquelle il a pris graisse et les proportions existan-tes lors de l'abatage entre les déchets et la viande. Or, d'après ce que je vous ai dit de l'exiguité de la char-pente osseuse, caractère principal des races de boucherie améliorées, vous comprendrez facilement combien le déchet dans les individus de ces races est minime en comparaison du déchet que donnent les espèces communes. Aussi Bakewell considérait-il moins la taille elle-même que la constitution d'une bête destinée à l'engraissement, ayant reconnu que l'éleveur, vendant à tant la livre un bœuf de deux mille livres pouvait très-bien se trouver en perte si ce bœuf avait consommé une énorme quantité de nourriture, et re-tirer au contraire un bénéfice réson-able en livrant au même prix un bœuf de mil-quatre-cents livres.

Le boucher, de son côté, est tou-

LES DÉCHETS.

jours disposé à payer à poids égal un

bœuf de Durham beaucoup plus cher qu'un bœuf commun, par la raison qu'il trouve dans le premier moins de déchet et plus de viande.

AUGUSTIN.—Mais, Monsieur, j'ai lu dans un ouvrage que toutes les parties d'un animal tué s'utilisaient ; il n'y aurait donc point de déchet propre-ment dit ?

M. de MORSY.—Oui sans doute, mon ami, toutes les parties d'un bœuf d'un porc, d'un mouton s'utilisent ; mais les bouchers considèrent avec raison comme déchets celles de ces parties dont la valeur vénale n'égale pas la valeur de la viande. Un bon bœuf pesant en vie mil-huit-cent li-vres donne ordinairement de mil-deux-cent à mil-trois-cent livres de viande nette. Restent donc de déchets, cinq-cents livres estimés à une ba-gatelle. La différence entre le poids de viande et le poids des déchets serait encore beaucoup plus forte, si je ne comptais pas comme viande net-te les os eux-mêmes ; mais il faut bien dans mon calcul les faire figurer comme viande ; puis les bouchers ont trouvé le moyen de forcer leurs pra-tiques à leur payer ces os au même prix que la chair.

AUGUSTIN.—Je regrette bien de n'a-voir pas mieux examiné cette année le bœuf gras. On devait avoir choisi un véritable type de perfection.

M. de MORSY.—Voilà ce qui vous trompe l'animal promené en grande pompe dans la capitale de la France, n'avait d'extraordinaire que sa taille gigantesque ; c'était un colosse, voilà tout. Permis aux badauds de l'admi-rer ; mais si un connaisseur le rencon-tra il dut hausser les épaules.

SUGGESTION.

Tous les agronomes regrettent que l'on ne transforme point l'inutile et ridicule parade du bœuf gras en une exhibition solennelle des plus belles bêtes de boucherie, soit bœufs, soit porcs, soit moutons, que les éleveurs aient obtenu. Il serait très-facile de donner à cette fête un caractère essen-tiellement agricole, en composant le cortège de laboureurs conduisant des charrues, des semoirs, des batteurs mécaniques, en un mot tous les ins-truments nouveaux et perfectionnés, sur lesquels les noms des inventeurs seraient inscrits au milieu d'un écus-son orné de fleurs, de couronnes et de rubans.

Cette hommage rendu à la plus no-ble des professions aurait le double avantage, et de récompenser les ef-forts d'hommes aussi utiles que mo-destes, et de modifier insensiblement l'opinion du peuple des villes pour qui cultivateur est synonyme de rustre et de lourdaud.

Pour la *Semaine Agricole*.

—
Pourquoi laboure-t-on ?
—

1. On laboure pour détruire les mauvaises herbes.

2. On laboure pour diviser et ameublir la terre, la rendre plus poreuse, et exposer un plus grand nombre de points de sa surface au contact de l'atmosphère, augmenter mécaniquement et chimiquement sa capacité pour les fluides fécondants, sans lesquels il n'est point de végétation. Tous les sols, principalement les argileux (glaiseux) ont une tendance à se masser, à devenir si fermes et durs, qu'il est très difficile aux racines de s'étendre, et aux minces chevelus, dont les nombreuses extrémités reçoivent par imbibition les sucs nutritifs répandus autour d'elles, de se développer. Le sol peut contenir toute la nourriture nécessaire à la plante, mais s'il est durci au point que les racines ne le puissent pénétrer, cette nourriture sera d'aucun profit.

3. On laboure pour aider à l'égalité de la chaleur atmosphérique, et de l'humidité des pluies. Il se trouve dans tous les sols une grande quantité de matières organiques inertes, solubles et fermentescibles, qui peuvent servir de nourriture à la plante, si ces matières sont dissoutes et décomposées.

De même que l'eau, l'air a la propriété de pénétrer tous les corps poreux. Il faut plus de temps pour faire fondre un gros morceau de sucre, dans de l'eau, que s'il était écrasé, parce que dans le premier cas l'eau ne touche que le dehors, tandis que dans le second cas, l'eau ayant accès à toutes les particules les a bientôt fait dissoudre. Il en est ainsi de la terre, si elle est par mottes dures, l'air ne peut y pénétrer ; mais si vous la brisez et rendez poreuse en la labourant, hersant, passant le rouleau etc., l'air y pénétrera, et l'oxygène de l'air, en venant en contact avec ces matières organiques, les décomposera. Il faut donc bien se pénétrer l'esprit de ces principes et ne pas oublier que les racines des plantes ont besoin d'air.

L'air contient de l'ammoniaque et de l'acide carbonique, gaz qui sont absorbés par les corps poreux ; ainsi, si la terre est meuble et poreuse elle absorbera avec avidité l'ammoniaque et les autres gaz, par la même loi d'attraction qu'une particule a pour une autre. Cette faculté d'absorption sera en proportion de la surface exposée à l'air ; par conséquent plus cette terre sera brisée, pulvérisée, ameublée, plus elle aura de pouvoir d'attraction, c'est-à-dire, d'absorber les gaz. De plus, la plupart des sols contiennent des substances qui ont une affinité chimique pour l'ammoniaque. La glaise, entr'autre, est si avide de ce

gaz, qu'elle l'absorbe rapidement lorsqu'il s'en trouve dans l'air ; cela est probablement dû à la présence d'un double silicate de chaux et d'alumine qu'elle contient, et la formation de ce double silicate explique les bons effets, en général, de l'application de la chaux comme engrais.

Donc, plus de tels sols seront remués et travaillés, plus ils pourront absorber l'ammoniaque et les autres gaz, et partant ils deviendront plus productifs.

4. On laboure pour mélanger les engrais superficiels dans toute la masse de la couche végétale : on ne peut apporter trop de peine dans cette opération. L'acide carbonique produite par la décomposition de l'humus, a le bon effet de séparer et dissoudre les parties intégrantes des substances minérales du sol. L'humus est le résidu de la composition des végétaux et des animaux que les cultures et les engrais ont déposés dans le sol. Cette substance qui contient de l'hydrogène, de l'oxygène, du carbone et de l'azote, est décomposable, et forme différents sels qui servent d'aliment aux végétaux. Ainsi, il est de la plus grande importance, lorsqu'on laboure de bien mélanger les engrais.

5. On laboure (en automne) afin d'exposer la terre à la gelée qui a l'effet de l'ameublir, en désagréant et pulvérisant les mottes ; et aussi pour remuer les larves des insectes, et les exposer à l'action du froid, en les amenant à la surface.

DR. GENAND.

—
CORRESPONDANCE.
—

Mr. le Rédacteur,

Pour répondre de mon mieux à l'appelle que vous avez fait à tous vos lecteurs, je vous fais tenir mes vues sur un sujet de première importance, mais sur lequel nos cultivateurs ne réfléchissent certainement pas assez.

—
Construction et entretien des étables.
—

La stabulation a une grande influence sur la santé des animaux ; c'est pourquoi on doit apporter une grande attention sur la manière de construire et d'entretenir les étables.

Dans un pays comme le nôtre où les animaux de la ferme sont tenus à l'étable pendant cinq mois et demi et même plus, à cause de nos hivers rigoureux, il importe beaucoup que le bétail qui y est logé n'en éprouve aucun tort sous le rapport de la santé et du développement.

Il ne suffit pas en effet de le nourrir copieusement et de le tenir chaudement, il faut de plus lui procurer DE L'AIR, DE LA LUMIÈRE et tous les soins

qu'exige la propreté. On ne peut leur procurer ces choses qu'en établissant des ouvertures convenables au renouvellement de l'air, à l'introduction de la lumière. Il y a aussi d'autres dispositions que nous énumérerons dans la suite.

Si la nourriture fortifie le corps, l'air purifie le sang, et le sang pur c'est la santé, c'est la vie et la force. Mais l'air qui s'introduit dans les poumons pour purifier le sang en sort chargé de toutes sortes d'impuretés, c'est pourquoi on doit souvent le renouveler car si cela n'a pas lieu il en résultera des maladies telles que les fièvres, les maladies du sang, quelque fois le charbon et la phtisie tuberculeuse qui n'ont le plus souvent pour cause que l'air vicié.

La lumière a aussi son importance, car des animaux tenus dans une constante obscurité engraisser mal et souvent ils dépérissent ; l'obscurité constante prédispose à la tristesse et occasionne ces maux d'yeux auxquels l'espèce bovine plus que toute autre est sujette.

LA PROPRETÉ est aussi indispensable au bien-être des animaux ; pour cela il faut débarrasser leur corps de la sueur et de la poussière, une ou deux fois par jour avec une poignée de foin qu'on renouvelle pour chaque individu ; le même foin peut servir deux fois, mais on ne le donnera pas à manger aux animaux, il doit être jeté dans le fumier.

Il est bon aussi de les étriller et de les brosser de temps à autre et de les débarrasser des excréments qui s'attachent à la partie postérieure de leur corps lorsqu'ils se couchent. On doit leur fournir une *bonne litière*, elle doit être renouvelée au moins tous les trois jours et tous les matins en ôter les parties qui sont souillées par les urines ou par le fumier ; celui-ci doit être enlevé deux fois et même plus par jour et des égouts doivent être construits pour le prompt écoulement des urines. Voilà en quoi se réduit la propreté.

[Nous préférons une litière abondante qui imbibé toutes les urines à tout système d'égout.—Note Ed.]

CONSTRUCTION DES ÉTABLES.

Voyons maintenant comment on construit les étables et comment elles sont entretenues :

Généralement dans cette province les étables sont en très mauvais état ; la plupart du temps elles ne procurent pas un abri suffisant au bétail ou elles sont tellement closes que l'air y est toujours vicié et qu'il est très difficile de le renouveler ; la plupart n'ont aucun chassis qui puisse y introduire la lumière. Joignez-y l'urine qui ne trouvant aucun débouché reste à croupir et contribue à vicier l'air encore plus. Aussi les pauvres bêtes

après un hiver passé dans ces taudis ont-ils un air misérable, sont-ils maigres et souvent ils y ont contracté des maladies qu'on attribuera à toute autre cause.

Cultivateurs, vous devriez mieux soigner vos intérêts ; c'est pour vous y aider que je viens aujourd'hui vous communiquer un plan d'étable qui joint à sa simplicité l'avantage de permettre de disposer à peu de frais toute étable afin d'en tirer le meilleur parti. Mais, d'abord, parlons du lieu ou elles doivent être construites.

Lorsque vous construirez une étable vous choisirez un terrain élevé ou il n'y a pas d'humidité. Ceux qui en ont de construites autrement doivent faire des rigoles pour donner un écoulement aux eaux qui nuisent beaucoup à la construction et aux animaux.

Pour ce qui est des matériaux employés dans ces sortes de constructions, la pierre et la brique sont certainement supérieurs au bois, mais celui-ci a l'avantage de coûter moins cher. On pourrait employer le béton qui ne coûterait qu'un peu plus que le bois ; il est de beaucoup supérieur à la pierre et à la brique, en ce qu'il éloigne toute humidité, et au dessous le rapport de la durée ; mais il est difficile aux cultivateurs qui sont loin des villes de se procurer la chaux et le gravier (petit gravois) qui entre dans sa composition [Quelqu'un a-t-il essayé ces constructions dans cette Province ? comment résistent-elles au climat ? — Note Edit.]

L'étable devrait former un bâtiment spécial ; ceux qui les établissent dans leur grange doivent la mettre à l'extrémité la plus éloignée des autres bâtiments afin qu'elle soit le plus possible loin du bruit de la basse-cour et de la ferme (l'aire ou batterie doit être à l'autre extrémité, mais s'il était possible on devrait la mettre dans un lieu plus distant de celui où sont les bêtes à cornes car le moindre bruit les trouble beaucoup et nuit par cela même à la rumination.) Le fenil (lieu où l'on met le foin) devrait être à côté de l'étable et non au-dessus ; si on est obligé de l'y mettre on aura soin de bien rejoints le plancher avec un masticque fait avec de la paille hachée très-menue, de la terre glaise et de la bouse de vache fraîche que vous mélangez et battez bien : ceci a pour but d'empêcher les vapeurs de l'étable de passer à travers le foin ce qui le détériore et à la poussière du foin de tomber sur les bestiaux ou sur leur nourriture.

Maintenant passons aux dispositions intérieures. Le pavé sera en béton et non en bois en voici la raison : l'urine pénètre le bois, le détériore et y forme un dépôt dangereux d'humidité et d'exhalaisons malsaines ; il est de plus difficile de le réparer lorsqu'il s'use tant soit peu. Le béton pour le

pavage des étables a l'avantage de ne pas laisser infiltrer les urines, d'être aisément réparé et de n'être pas si dispendieux que le bois, vu sa durée.

COMPOSITION DU BETON.

Voici sa composition : le béton pour les constructions se compose de trois ou quatre parties de gravier sur une de chaux ; mais pour les pavés on en fait un bien meilleur avec deux parties de gravier et une de brique pilée (à son défaut on emploie du gros sable) sur une de chaux. On ne doit le faire qu'à mesure qu'on l'emploie. Pour en faire un pavé, on commence par mettre sur la terre un lit de grosses pierres plates, on emplit les espaces laissés libres avec du sable et de la terre glaise mélangés de petites pierres ; puis vous mettez un lit de *pierrailles*, de terre et de sable jusqu'à six pouces du niveau où doit être le pavé ; le tout doit être bien battu, et vous donnez à ce lit les inclinaisons que doit avoir le pavé ; vous posez en même temps les rigoles pour l'urine, elles doivent être en bois bien goudronné ou en terre cruite vernissée dont vous rejoints les morceaux avec du goudron ou tout autre ciment à l'épreuve de l'eau. Ensuite vous mettez six pouces de béton que vous battez bien et que vous laissez sécher plusieurs jours. Le meilleur temps pour faire ces travaux, c'est l'été, car dans cette saison il séchera plus vite et vous pourrez plus facilement trouver un abri pour faire passer la nuit à vos vaches qu'en hiver ou en automne.

La porte doit avoir au moins sept pieds de hauteur et quatre pieds de large. Une rigole est placée de chaque côté du passage, pour l'écoulement des urines ; ces rigoles, si elles sont à demi-couvertes, doivent être munies, à leurs extrémités, de regards ou ouvertures afin d'y passer un balai pour les nettoyer. Il faut laisser une ouverture de trois-pouces sur la longueur de ces rigoles, afin que les urines s'y jettent ; mais si elles sont découvertes, ces regards sont inutiles. La pente qu'on donne aux rigoles, est d'un demi-pouce, à un pouce par pied, de sorte que si elles ont 3 pieds, on les met à l'égalité du pavé, à leur extrémité supérieure, à l'opposé, elles doivent être à $1\frac{3}{4}$ à $2\frac{1}{2}$ pieds en-dessous du niveau du pavé. Ces égouts doivent être souvent nettoyés avec un balai, et les urines seront réunies en dehors de l'étable, dans un tonneau goudronné qu'on enfoncera en terre, et auquel on adaptera une pompe, afin de le vider souvent, et on arrosera les fumiers avec ces urines, ce qui contribuera à les bonifier.

Dans les compartiments que doivent occuper les vaches, la partie du pavé près des rigoles doit être en pente assez douce, afin de ne pas fatiguer les vaches, mais assez inclinée pour

permettre le prompt écoulement des urines. (on doit mettre la litière plus épaisse en cet endroit). Chaque vache doit avoir un espace de 8 pds. 9 pouces de long (non compris la largeur de la crèche) par $5\frac{1}{2}$ pds. de large ; la crèche doit occuper la largeur du compartiment et avoir 2 pds. de large et $1\frac{1}{2}$ pd. de profondeur. On y met le sceau à l'eau, celui aux racines cuites ou aux boîtes, et on peut y mettre le foin, si on n'emploie pas le ratelier. La crèche peut être en planche, ou formée d'un auge (tronc d'arbre creusé) ; l'auge est préférable, parce qu'il est rond en dedans ; il est facile à nettoyer, et les vaches peuvent mieux y prendre les brins de foin qui s'y trouvent. Les séparations des compartiments sont formées de Scautlings ou petits poteaux équarris ; on met premièrement, un poteau de moyenne grosseur qui est fixé au pavé et au plancher du grenier à foin, ou à une poutre transversale de la charpente qui soutient la couverture ; les autres d'un diamètre plus petit n'ont que 7 pds de hauteur. Ils sont fixés à une barre transversale qui va du mur au premier poteau.

Il est bon de couvrir un des compartiments pour mettre les instruments dont on se sert pour l'entretien de l'étable. A chaque compartiment vous mettez un chassis qui a 2 pds. de hauteur par $1\frac{1}{2}$ de large. Si l'on veut économiser les vitres on ne met de chassis qu'à chaque deux compartiments, dans la partie laissée libre par les cloisons.

Il me reste maintenant à décrire

LES VENTILATEURS

que je voudrais voir placés dans chaque compartiment.

Les ventilateurs dont l'un est placé près du plancher de haut et l'autre près de terre ne sont autre chose que de petites ouvertures (9 pouces par 4) qui sont munies d'une planchette sur laquelle afin de les fermer à volonté. On ouvrira les ventilateurs inférieurs lorsque les vaches ne sont pas à l'étable autrement ils doivent rester fermés. Les ventilateurs supérieurs seront absolument semblables à ceux établis près du pavé ; ils sont placés sous la toiture de l'étable ; le bord de cette toiture doit avancer d'un pied à un pied et demi, il sert ainsi de brise-vent ; les ventilateurs doivent être continuellement ouverts si ce n'est dans les plus grands froids de l'hiver ou on ne les laisse ouverts que 2 ou 3 pouces. Si le froid était trop grand on n'en laisserait que 3 ou 4 d'ouverts pour toute l'étable. Il faut absolument une cheminée qui donne passage à l'air vicié, et qui doit traverser la toiture qui peut être faite en chaume avec avantage et économie. Le ratelier n'occupera que 3 pds. de la largeur du compartiment afin

qu'il ne soit pas au-dessus du seau à l'eau ou le foin pourrait tomber.

LES MÉRITES DU RATELIER

pour les bêtes à cornes ont été diversement appréciés. Il y a des personnes qui disent que les vaches gaspillent moins le fourrage, d'autres disent le contraire. Quelques soient les avantages du ratelier, je préférerais pour ma part mettre le foin dans la crèche pour les vaches, car plusieurs auteurs ont prouvé que les efforts qu'elles font pour saisir le foin du ratelier les prédisposent à l'avortement. Quoiqu'il en soit les cultivateurs canadiens n'emploient que très peu le ratelier pour les bêtes à cornes.

Les fentes des murs des étables devront être bouchées avec la composition que j'ai donnée pour boucher celles du plancher, du grenier à foin. &c.

D'après les dispositions du plan que nous venons d'examiner, les cultivateurs peuvent juger de sa supériorité sur ceux de la plupart des étables que nous avons dans les campagnes; je puis leur dire que les dépenses encourues pour la construction d'une étable comme celle du plan proposé seront amplement compensées par les avantages qu'on en retirera. Les vaches respirant un air toujours pur jouiront d'une bonne santé; elles seront vigoureuses, de même pour tout le reste du bétail, et la lumière dont ils jouiront permettra de bien les engraisser.

STABILATION EN ÉTÉ

Avant de terminer, je vous parlerai de la manière de tenir les vaches à l'étable. L'été, pour qu'elles ne soient pas tourmentées par les mouches, vous mettrez devant les chassiss qui seront ouverts et les ventilateurs un morceau de toile d'emballage posé sur un cadre qui s'adapte à l'ouverture à laquelle il est destiné.

Lorsqu'en entrant dans l'étable vous vous apercevez que l'air y est corrompu, vous ouvrirez tous les ventilateurs inférieurs que vous refermerez au bout de trois ou quatre minutes et vous bouchonnez vos vaches avec du foin afin de rétablir la transpiration qui aurait pu être arrêtée par l'effet d'un courant d'air froid.

Tous les jours, matin et soir, vous nettoyez exactement votre étable; vous soignerez vos vaches trois fois par jour, et vous changerez leur eau deux fois. Vous ferez bien de retirer du puits un jour d'avance, l'eau qu'il faut pour vos vaches afin qu'elle s'adoucisce un peu en déposant les corps étrangers qu'elle tient en suspension. Pour avoir ce résultat un peu plus promptement, faites passer l'eau à travers une boîte (dont le fond est troué et recouvert d'un morceau de toile grossière,) à moitié remplie

de charbon de bois et de gravier; l'eau en ressortira bien plus pure que par le premier procédé.

Je crois que j'en ai assez dit aujourd'hui. Je ne veux pas abuser de la patience de vos lecteurs, ni oter l'espace de ce journal à ceux qui sont plus dignes que moi d'y écrire. Mais j'espère, avec votre bienveillante permission de vous entretenir plus tard sur quelques autres sujets.

J. I. O. F.

Nos chemins d'hiver. Négligence coupable.

Varenes, 20 Décembre 1869.

Monsieur l'Editeur,

Les faits prouvent toujours mieux que les paroles; les exemples servent souvent à démontrer les principes.

L'autre jour, je discutais devant les lecteurs de la *Semaine agricole*, dans un article signé "Un Habitant" la question des chemins macadamisés et des chemins d'hiver; je cherchais un moyen pratique pour la résoudre, et aujourd'hui, il devient palpable que ce moyen pratique n'est autre que l'application de l'idée que j'ai mise de l'avant ou de mesures d'un caractère semblable.

Mais j'en viens aux preuves.

Cultivateur moi-même, je veux démontrer à mes amis de la campagne qu'il y a injustice pour le public et coupable négligence de leurs propres intérêts à ne pas s'occuper de l'entretien des chemins à cette saison difficile.

Hier, le 19, nous avons eu, comme vous le savez, une forte tempête de neige accompagnée de grand vent. Ce matin donc, le 20, nous partions, à neuf heures, sept personnes, du village de Varenes, dans deux voitures et celle de la malle, dans la direction de St. Lambert. A cette heure avancée de l'avant-midi, nous avions lieu de croire que les bancs de neige amoncelés sur la route avaient été pelletés et le chemin bien tracé sur tout le parcours. Pas du tout. La route était assez passable là où le vent avait daigné faire l'ouvrage; ailleurs il fallut laisser à nos chevaux la tâche de s'ouvrir un passage à la nage à travers la couche épaisse de neige amassée sur le tracé du chemin. Notre récréatif, à nous, fut de se voir évincer à diverses reprises des voitures pour aller réfléchir la face humblement prosternée vers la neige, aux inconvénients d'une chute, ou peut être encore à la nécessité d'avoir des routes verbalisées, bien entretenues.

Ainsi donc, pas un coup de pelle n'avait été donné pour déblayer le chemin depuis Varenes, notre point de départ, jusqu'à Longueil. Là où le passage fut trop difficile, nous nous contentâmes de débarquer et quelque

fois d'aider à nos chevaux à passer outre.

Il est une chose qui nous a frappé au milieu de notre pénible voyage. A une certaine place, sur notre parcours, (Vous devriez dire où et chez qui! — Note Ed.) nous passâmes en face de la propriété d'un Inspecteur de chemins, située sur le chemin du Roi.

Cet Inspecteur est un riche propriétaire qui occupe un magnifique lot de neuf arpents de front sur la profondeur de la concession. Eh bien, le dirai-je, le chemin de ce riche Inspecteur était un des plus mauvais de tout le parcours; à la porte même de sa maison il nous fallut débarquer de nos voitures pour ne pas verser et pour nous frayer un passage.

Voilà des faits, Mr l'Editeur: ils sont déplorables; mais il faut les faire connaître, pour l'intérêt de la cause publique.

Quand on voit des fonctionnaires de la loi s'endormir dans une coupable indifférence, laisser ensevelir leurs maisons sous des montagnes de neige, comment peut-on s'étonner que les habitants négligent de faire les travaux d'entretien et d'améliorer la condition de leurs chemins? Tant qu'on leur donnera de tels exemples ils les suivront toujours. Ils ne compteront ensuite pour rien le sacrifice d'un cheval, d'une voiture, d'un attelage et de leur propre santé.

Quant à moi, je tiens à conserver toutes ces choses et à faire des sacrifices dans ce but. J'aime à voyager commodément et je sais, par une longue expérience, que nos chemins d'hiver n'ont jamais pu donner de confort ou de bien-être. Au contraire, les inconvénients auxquels ils exposent, demanderaient des aptitudes fatigantes à ceux qui voyagent: par exemple, il faudrait à certains moments être sellier pour raccommoder les avaries de l'attelage; médecin vétérinaire pour panser les blessures du cheval; ouvrier, pour réparer la voiture brisée. Rien n'empêcherait qu'on eut aussi une pelle toujours à la disposition, à ses côtés, pour écarter les obstacles de la route.

Je termine, Mr l'Editeur; mon dernier vœu, c'est que nous ayons une loi coercitive, vigoureuse et inflexible et particulièrement des hommes d'activité et d'énergie pour la faire exécuter partout dans nos campagnes.

UN HABITANT

Réorganisation des Sociétés d'Agricultur

COMTÉ DE CHAMBLY.

L'assemblée annuelle pour l'élection des officiers et directeurs de la Société d'Agriculture du Comté de Chambly, eût lieu chez M. François Charon, à St. Hubert, le 13 du courant.

Alfred Williams, écr. Président, ayant ouvert l'assemblée, M. Louis Trudeau, le dévoué

secrétaire de la société expose aux membres présents qui étaient en grand nombre, les diverses opérations de la société durant l'année, ainsi que les recettes et les dépenses. L'état des comptes montre qu'après avoir payé durant l'année les primes et les dépenses de trois Expositions et d'une partie de Labour extraordinaire, la Société a encore en caisse un excédant de près de \$500.00.

ACHAT DE REPRODUCTEURS.

Avant de procéder à l'élection des Officiers et Directeurs de la Société, M. Benoit, M. P., crut devoir expliquer de nouveau les clauses de la nouvelle loi d'agriculture, qui changent le mode de nos Expositions. Il recommande à la Société de profiter de ce changement pour consacrer ses fonds à l'achat de reproducteurs améliorateurs, impérieusement exigés par les besoins du Comté de Chambly. Pour rendre complètement sa pensée, M. Benoit lit à l'assemblée, la lettre qu'il a publiée à ce sujet, il y a quelque temps, dans la *Semaine Agricole*. Il prie instamment les membres de la Société, de la commenter et de la discuter, d'émettre leurs objections ou leur assentiment. En soulevant cette question, dès le début de l'assemblée, l'intention de M. Benoit était que l'élection se fit sur ce principe : *Pour l'acquisition de Reproducteurs ou contre cette acquisition.* Dans le but d'assurer le triomphe des idées qui sont aussi celles de la grande majorité des cultivateurs du Comté, du moins il le croyait, M. Benoit déclara qu'il provoquerait une décision, s'il y avait lieu, pour connaître ceux qui sont en faveur de l'acquisition et ceux qui sont contre, afin de savoir qui il devait supporter et qui il devait opposer dans cette élection.

Après une longue et intéressante discussion il est décidé à une très grande majorité, que les fonds de la Société, seraient employés avec la permission du Conseil d'Agriculture, à l'achat de Reproducteurs et pour leur entretien.

Puis l'assemblée procède à l'élection.

Proposé par Frs. David, écr., secondé par Antoine Achim, que Alfred Williams, écr, de Longueuil, soit réélu Président.

Proposé par Napoléon Daigneau, secondé par Gilbert Tremblay, que M. Ls Laramée, de St. Hubert, soit réélu Vice-Président.

Proposé par Ls. St. Germain, secondé par Etienne Adam, que M. Ls. Trudeau, de St. Hubert, soit réélu Secrétaire-Trésorier.

Proposé par Ls. Brosseau, secondé par M. Charles Perreault, que les Messieurs suivants soient élus Directeurs, MM. Ls. Lafontaine et Joseph Brunelle, pour Chambly; Cyrille Jodoin et Nazaire Préfontaine pour St. Bruno; Edouard Tremblay fils, et Augustin Bourdon pour Boucherville, et Nazaire Charon pour Longueuil.

Proposé par P. Bétournay, écr, secondé par le Major Charon, que des remerciements soient votés aux Officiers sortant de charge, pour leur habile administration des affaires de la Société durant l'année.

M. Benoit, M. P., Secrétaire du Comité des Délégués de la Division Montarville, pour le parti de Labour de cette Division, remet à la Société les lettres d'excuse des Messieurs dont les noms suivent, qui malgré leur vif désir

n'ont pu assister à ce concours, Sir George E. Cartier. Hons. H. L. Langevin, C.B., Chapais, Ouinnet, Archambault, De Boucherville, Chaffers et le Major Campbell, CB, MM. Belle-rose, Gendron, Caron, Gaucher, Dr. Desaulniers, Dr Lacoste, Ryan, Pinsonnault, Dr. Cra'g, Ogilvie, Picard, Coutlée, Brillon, et Marsan, etc.

Proposé par Alfred Williams écr, secondé par M. E. Tremblay, fils.

Que cette assemblée présente ses remerciements à M. Benoit, M.P, pour le zèle qu'il a déployé pour l'organisation du parti de Labour de la Division Montarville, ainsi que ses félicitations, pour le brillant succès qui a couronné ses efforts.

M. le Secrétaire donne lecture d'un document que vient de lui transmettre le Secrétaire du Conseil d'Agriculture. C'est le programme pour les Fermes les mieux tenues, fait pour la direction des Sociétés d'Agriculture, par le Comité choisi par le Conseil Agricole, pour s'enquérir du fonctionnement des écoles d'Agriculture, etc.

Le Conseil Agricole prie les sociétés d'agriculture de faire connaître leurs observations sur ce programme.

Observations des membres de la Société d'Agriculture du comté de Chambly, sur le programme des fermes les mieux tenues.

Quoique, par la clause 14me, nous pensons que le comté de Chambly n'est point soumis aux dispositions de ce programme, nous tenons cependant à faire nos observations à ce sujet, afin que si le Conseil d'Agriculture était tenté de nous en imposer un plus tard, il connaisse ce que nous pouvons faire.

Tout en reconnaissant le mérite du système de culture, renfermé dans ce programme, cependant nous en contestons l'efficacité pour améliorer notre culture sous les circonstances actuelles. Les auteurs de ce programme ont évidemment une idée erronée de l'état de la culture du pays. Ils nous font l'honneur de nous supposer meilleurs cultivateurs que nous le sommes. L'intention est louable assurément, mais elle produira de grands mécomptes. L'application de la plupart de ces dispositions, surtout les plus importantes, est aujourd'hui une impossibilité absolue, au moins pour notre comté.

Si ce programme est imposé aux Sociétés d'Agriculture, il en résultera une grande confusion et plus tard, une apathie plus grande que celle dont se plaignent actuellement les amis du progrès. Nous sommes persuadés que le Conseil d'Agriculture ne voudra pas perpétuer cette apathie, due, comme on le sait, à des enseignements disproportionnés avec nos ressources, accompagnés d'essais irrésolus d'agronomes plus zélés qu'habiles.

L'idée d'adopter ce programme et d'en exiger qu'une exécution partielle, serait peut-être encore plus désastreuse. Nous ne pensons pas qu'il soit sage que l'autorité permette au peuple d'obéir à ses lois, en autant que cela lui convient. Mieux vaut, mille fois mieux, demander infiniment moins, mais faire exécuter rigoureusement. Notre opinion intime est que le Conseil d'Agriculture ne pourra nulle

part, faire exécuter entièrement ce programme. Alors nous aurons un système tronqué ou plutôt une confusion qui sera pire que l'absence de tout système. Après cette expérience, les cultivateurs retomberont plus défaits, plus découragés que jamais.

Ce programme conviendrait pour les pays agricoles les plus avancés et peut-être pour quelques fermes autour de nos grandes villes, mais dans une très petite proportion. Il nous semble que les auteurs du programme ont commencé par la fin, sans se soucier aucunement des moyens que doivent prendre les cultivateurs arriérés de la province de Québec, pour arriver à une si grande perfection.

Pous nous, ce programme ne nous convient guère, comme on le verra par l'appréciation suivante de ses clauses :

- 1ère clause, acceptable;
- 2me, impossible;
- 3me, 4me, 5me, acceptables;
- 6me, difficile pour les terres à foin;
- 7me, do do
- 8me, pratique ordinaire ici;
- 9me, nous outrepassons;
- 10me, impossibilité absolue;
- 11me et 12me, acceptables;

13me, amendement suggéré. Droit de concourir de nouveau, pour le premier prix, au bout de cinq ans, même dans son propre comté;

15me et 16me, inutiles si l'on rejette les clauses 2me, 6me et 10me.

17me, amendement suggéré. 10 prix au lieu de 5, depuis \$25 en descendant.

Nous comprenons bien que le rejet des clauses qui exigent la rotation régulière et la culture des légumes en grand, fait croûler tout le système. Nous savions ce résultat. Nous ne désirons pas sa chute par mauvaise volonté, mais parce que nous sentons que ce système est trop avancé pour l'état de notre culture.

Nous sommes bien disposés à améliorer, mais nous voulons commencer par le commencement et dans la mesure de nos forces. La culture des légumes étant une condition essentielle à toute bonne culture, nous commencerons par en introduire la connaissance parmi nous. Après avoir discuté la question et calculé entre nous ce que nos moyens (engrais, sol, main-d'œuvre, etc.) nous permettraient de faire, nous en sommes venus à la conclusion que, sous les circonstances présentes, nous ne pouvons exiger de l'exposant, plus d'un demi-arpent de plantes et racines bien cultivées, telles que betteraves, carottes, navets et panais, outre les patates, les fèves, les fèverolles et le maïs que nous ne comptons pas. Il y a loin sans doute de là à la 10 clause du programme, qui exige que le dixième de la ferme, soit 10 arpens par 100 arpens, soit en légumes. Pour être moins grandiose, notre théorie sera plus praticable. Nous essaierons à cultiver un demi-arpent de légumes, mais pour dix arpents nous ne ferons rien du tout. Il est souverainement important de rendre la tâche facile pour commencer. Un bon commencement tout humble qu'il soit, conduit la plupart du temps à des résultats inespérés.

Celui qui voudra exposer sa terre comme fer,

me bien tenue, devra avoir un demi arpent de plantes racines bien cultivées. Ce sera une condition essentielle. Naturellement nous serons plus sévères que par le passé pour la tenue générale d'une ferme. Nous devons exiger d'année en année de nouvelles améliorations et surtout l'augmentation de la culture des légumes, la vraie base de toute bonne culture. Ceci viendra quand nous saurons cultiver les légumes et que nous en aurons apprécié les avantages. Avec ce système lent mais sûr et avec l'amélioration de notre bétail laquelle est en bonne voie, nous espérons que dans une dizaine d'années d'ici, nous pourrions accepter le programme qui nous est soumis aujourd'hui, programme, dont l'unique tort, suivant nous est d'être trop avancé pour l'état actuel de la culture.

M. le Secrétaire est prié de transmettre ces observations à M. le Secrétaire du Conseil d'Agriculture, pour l'information du Conseil.

BLÉ PERRAULT.

Proposé par Luc Dubuc, secondé par Ed. Tremblay, fils.

Considérant que le blé de semence, importé de la Mer Noire, par M. Perrault, a été loin de répondre au but proposé et que ce triste résultat est dû au choix peu judicieux de ce blé, qu'il soit résolu :

Que cette société ne peut consentir à payer \$5 le minot, du blé qui n'est pour nous que du blé ordinaire, en conséquence nous autorisons M. le Président, à offrir à M. Perrault, pour son blé importé, le prix du blé de commerce d'alors et nous l'autorisons de plus, s'il le trouve avantageux pour l'intérêt de la société, à s'unir pour le règlement de cette question, aux Sociétés d'Agriculture qui se trouvent dans le même cas.—Adopté.

M. Benoit, M. P., après avoir payé un tribut d'éloges bien mérités aux directeurs de l'année dernière, félicita les membres de la Société, de leur zèle à promouvoir les intérêts de l'agriculture dans le comté de Chambly; le grand nombre de membres présents en était une preuve évidente. Il ajouta qu'il espérait que ce jour consacré exclusivement aux intérêts agricoles se terminerait comme l'année précédente, par les observations que les membres de la Société croiraient devoir présenter sous forme de résolution ou autrement, sur les questions qui se rattachent plus ou moins directement à l'agriculture.

Proposé par Edouard Tremblay, père, secondé par Laurent Benoit, Ecr.,

Que M. le Président soit prié d'inviter des lecteurs qui voudront bien nous instruire sur des sujets se rapportant à l'agriculture et que ces lectures aient lieu dans le cours de cet hiver, afin que nous puissions mettre leurs enseignements et leurs conseils en pratique dès l'été prochain.—Adopté.

Proposé par Basile Daigneau, secondé par Jérémie Chagnon,

Que M. le Président soit prié de demander au Conseil Agricole, s'il y a des demi-bourses qui ne soient pas appropriées, l'admission de deux élèves de comté, l'un à l'école d'Agriculture de Ste. Anne et l'autre à l'école vétérinaire de Montréal.—Adopté.

Proposé par le Major Charon, secondé par Michel Desrochers,

Que pour faciliter puissamment le macadamisage des chemins, l'un des plus sûrs moyens de promouvoir les intérêts agricoles, la Législature soit priée d'aider pécuniairement à ces entreprises et de donner sa garantie aux emprunts faits pour cet objet.

Cette motion est adoptée avec le plus grand enthousiasme.

MACHINE POUR BOTTELER LE FOIN.

Proposé par Etienne Adam, secondé par Frs. Adam :

Que vu la rareté croissante de la main-d'œuvre, M. le Président soit chargé de voir s'il y a, au Bureau des Patentes, à Ottawa, le plan d'une machine pour bottelet le foin; s'il y a une telle machine, de voir si elle pourrait être avantageuse aux cultivateurs du comté et s'il n'y en a pas, d'offrir une prime payable en 1871, à celui qui en inventera une qui conviendrait à cette fin.

Proposé en amendement par Louis Brosseau, secondé par Louis Lafontaine :

Qu'il est préférable pour nous de ne pas bottelet notre foin du tout, et que M. le Président soit prié de s'adresser à qui de droit pour faire prohiber le bottelage du foin, au moins sur le marché de Montréal.—Adopté sur division.

TRAVERSE DE LONGUEUIL.

Proposé par B. Benoit, Ecr., secondé par H. Louis Brosseau :

Que les cultivateurs du comté de Chambly sont heureux de déclarer leur satisfaction à la Compagnie de Navigation de Longueuil, pour le service de l'importante traverse de Longueuil à Montréal, qui a été fait cette année, de manière à satisfaire hautement le public et que M. le Secrétaire soit prié de transmettre une copie de cette résolution à J. Hurteau, Ecr., Président de la compagnie de navigation de Longueuil.—Adopté.

EMIGRATION, COLONISATION.

Proposé par F. X. Robert, secondé par Louis Brunel :

Que pour contribuer à arrêter l'émigration de nos compatriotes aux Etats-Unis, le gouvernement soit prié de donner des primes pour l'établissement des manufactures.—Adopté.

Proposé par François Audet, secondé par Antoine Achim :

Que le gouvernement soit prié de nous donner la plus grande somme de renseignements possible sur les terres à coloniser, afin que nous sachions où placer nos enfants.—Adopté.

ARGENT DUR.

Proposé par Frédéric Brais, secondé par Salomon Desrochers :

Que tout en remerciant le gouvernement fédéral de ses efforts pour faire disparaître la différence entre l'argent et l'or, cette assemblée espère qu'il continuera ses mesures tant qu'il ne nous aura pas délivré entièrement du fléau de l'escompte.—Adopté.

REMERCIEMENTS A M. BENOIT M. P.

Proposé par le Dr. C. Martel, Ecr., secondé par François David, Ecr. :

Que des remerciements soient votés par cette assemblée à B. Benoit, Ecr., M. P., pour le dévouement assidu qu'il déploie en tout et partout pour les intérêts et la gloire de son comté.—Adopté.

Proposé par François Maheux, secondé par Charles Dubuc :

Que les journaux qui s'intéressent à l'agriculture soient priés de reproduire les procédés de cette assemblée.—Adopté.

ACHATS DE REPRODUCTEURS PERCHERON, Ayrshire, Durham, Yorkshire et Berkshire.

A l'issue de l'assemblée, le comité qui était au complet se réunit et il fut unanimement résolu que la société ferait l'acquisition d'un Etalon Percheron, de taureaux, de béliers et de verrats, suivant les besoins les plus pressants du comté.

M. Benoit remit alors au Secrétaire les souscriptions suivantes, données spécialement en vue de l'achat de reproducteurs.

Honorable M. de Boacherville, \$20; Honorable M. Lacoste, \$10; M. Jodoin, M. P. P., \$5, et M. B. Benoit, M. P., \$5. Ces souscriptions sont acceptées sous réserve, vu que le comité désire étendre au plus grand nombre de membres possibles les bienfaits de ces améliorations.

Nous avons appris depuis que M. le Président de la Société d'Agriculture du Comté de Chambly avait conclu des arrangements avec M. Joseph Tiffin, de St. Lambert, pour que les membres de la société aient l'usage de son magnifique verrat Berkshire et aussi qu'il avait acheté de M. Irving, Ferme Logan, un beau jeune Yorkshire. Ce dernier a été placé au centre du comté, à St. Hubert, chez M. Laurent Benoit. La société invite instamment les cultivateurs à se servir de ces moyens d'améliorations. Le tarif n'est que d'une piastre.

Le Percheron sera placé aussi à St. Hubert, sous les soins intelligents de M. Frédéric Brais.

Le comité a remis à une assemblée subséquente les dispositions qu'il doit prendre pour l'acquisition de taureaux et de béliers.

Société d'agriculture du Comté de Chateaugay.

ELECTION DU 23 DÉCEMBRE 1869.

Président:—A. McEachrane, Ecr.; Vice-Président:—A. R. Bisson, Ecr. Secrétaire:—C. S. Mazurette.

Directeurs :

G. S. Boulter, William Keese, Alexis Dubuc, Charles Boudrias, Pierre Barrette Charles Beaudin, James Steel.

Ste. Martine, 23 Décembre 1869.

E. S. MAZURETTE,
Sec. Tra.

Société d'agriculture du Comté de Laval.

A une assemblée des membres de la Société d'Agriculture du Comté de Laval, pour recevoir le rapport du bureau de direction, et la reddition des comptes, et élire des officiers, en remplacement de ceux sortant de charge, tenue à Ste. Rose, le 21 de Décembre, 1869.

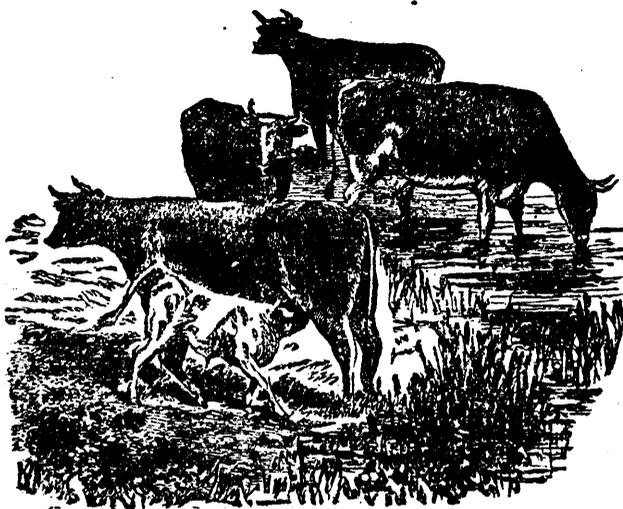
Sur motion de Touss. Major, Ecr., secondé par Petrus Gravelle, père, Ecr., L. P. Belair, Ecr., fut nommé président de cette assemblée



ANIMAUX EXPOSES A TOUS LES VENTS.

(Le Président L. H. Bellerose, Ecr., M. P. P. étant absent), et le Dr. McMahon fut prié d'agir comme Secrétaire.

Le rapport du Comité et l'état des comptes étant soumis à l'assemblée, il fut constaté que le montant des recettes pour cette année, a été de \$910.00 et celui des dépenses de



ANIMAUX BIEN HIVERNÉS.

\$849.70, laissant en caisse un surplus de \$70.30.

Lesquels rapport et état, furent unanimement approuvés.

Après quoi, le Secrétaire soumit à la considération de l'assemblée, le PROGRAMME POUR LES FERMES BIEN TENUES, fait par le Conseil d'Agriculture de la Province de Québec, et

après mûre délibération, il fut résolu sur motion de A. D. P. Belair, secondé par L. B. Filiatrault, Ecr., père ;

1o. Que le 10ème. Par. de ce Programme devrait être amendé de manière à laisser au Bureau de direction de chaque société d'agriculture, la faculté de déterminer le terrain qui, sur chaque telle ferme, devrait être semé en légumes, parcequ'il y a des terrains dont l'amélioration en requiert beaucoup, et d'autres moins.

2o. Que le 13ème. Par. devrait être modifié de manière que quiconque aura obtenu le premier Prix pour la tenue de sa terre, ne fut exclut de concourir de nouveau que pour l'espace de cinq ans, parceque l'exclusion pour toujours ferait craindre d'obtenir ce prix, et qu'au lieu de faire des efforts pour le mériter,

il pourrait arriver qu'on laisserait au contraire subsister quelques défauts, exprès pour en être privé.

Le Secrétaire soumit ensuite à l'assemblée une lettre de G. Leclère, Ecr., Secrétaire du Conseil d'Agriculture, P. Q., par laquelle ce Monsieur s'offre d'importer de France, pour les Sociétés qui en voudront, des Etalons, Perche-

rons ou Normands, livrables le printemps prochain, pour la modique somme de \$650.00 chacun.

Après une délibération longue et animée, il fut résolu par la majorité, sur motion de J. B. Dagenais secondé par Isaï Ouimet ; Que, tout en appréciant, comme elle le mérite, l'offre généreuse de G. Leclère, Ecr., le Secrétaire soit chargé d'informer ce Monsieur, que cette Société ne désire pas d'acquiescer maintenant un tel Etalon, parceque plusieurs de nos cultivateurs ont mis des juments avec des Etalons Percherons, notamment avec celui de l'Assomption, en sorte qu'il y en a déjà dans notre Comté des poulains de cette race et que chaque année le nombre en augmentera.

L'Assemblée élut ensuite à l'unanimité les MM. suivants, pour former le Bureau de direction pour 1870.

Président : A. D. P. Belair, Ecr., Vice-Président M. Felix Lavoie, Sec.-Trésorier Dr. McMahon. Directeurs : MM. F. X. Lacas ; Michel Ambb. Desjardins, Ste. Rose ; Julien Sauriol, St. Martin ; Eusèbe Dubreuil, Cyrille David, St. Vincent de Paul ; Zéphir Ouimet et F. X. Chaplout, St. François de Sales.

Société d'agriculture du Comté de Terrebonne.

Extraits des procès-verbaux de l'assemblée des membres de cette société, tenue à Terrebonne, 20 Décembre 1869, et du rapport des opérations d'icelle société durant l'année 1869, sous la présidence de Charles Cadais, écr., Vice-Président.

Les comptes en recettes et dépenses et tous procédés de l'année finissant sont soumis à l'assemblée, le tout est trouvé correct et décharge en est donné au Secrétaire-Trésorier à qui il reste appartenant à la dite société, y compris les souscriptions, pourcentages retenus pour l'an prochain\$310.23.

Ensuite il est procédé à l'élection des officiers, etc., pour l'an prochain 1870.

Les MM. ci-après ont été proclamés élus :

Président : L. Rodrigue Masson, M. P., Terrebonne ; Vice-Président : Antoine Paiement, écr., de Ste. Thérèse ; Secrétaire Trés. ; A. Séguin, réélu.

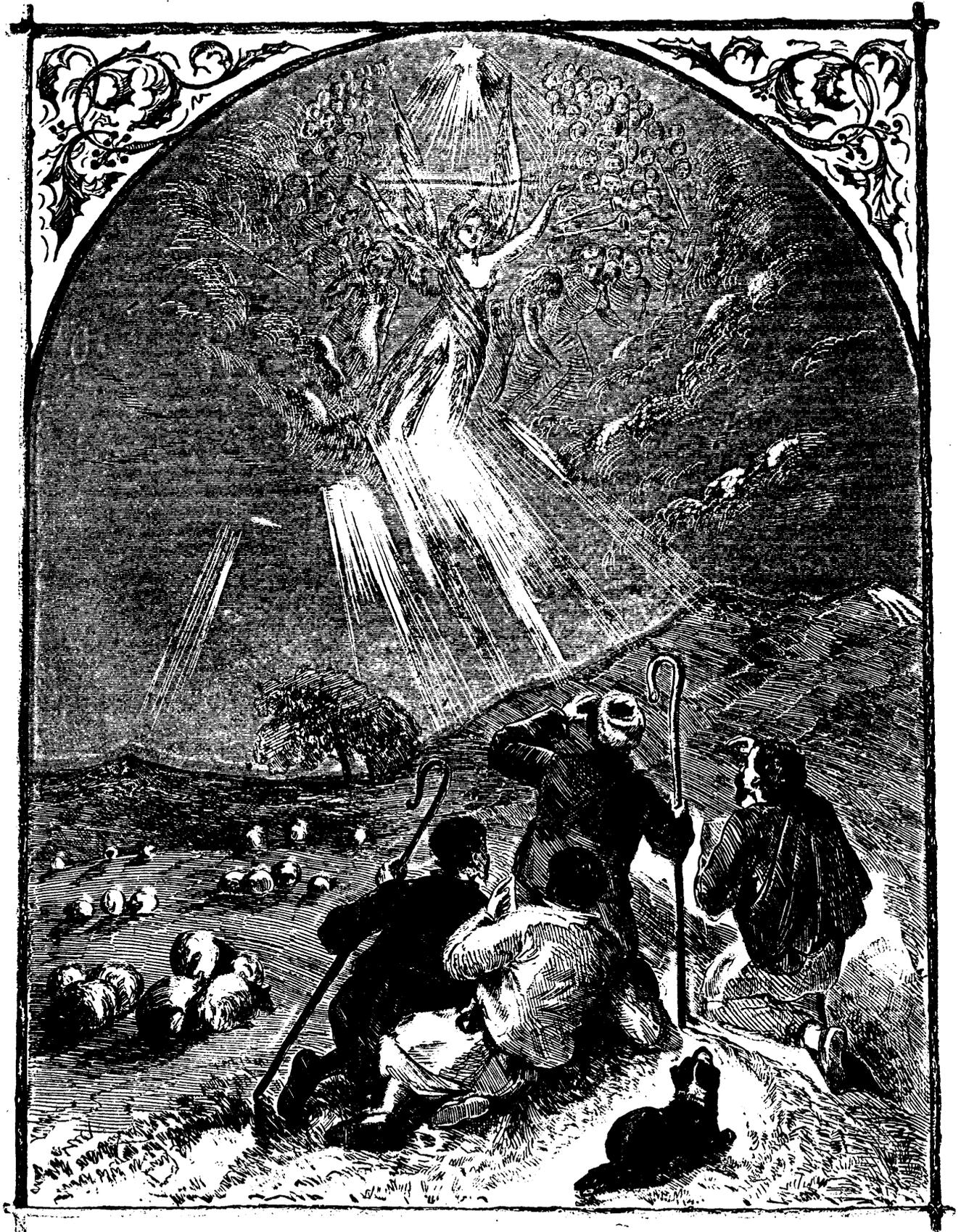
Directeurs : MM. Magloire Latour, de Ste. Anne ; Octave Lapointe, St. Jérôme ; Félix Forget, St. Janvier ; John Hamilton, do ; François Dion, Ste. Thérèse ; Ovide Limoges, do ; William Moody, Terrebonne.

Après quoi des remerciements sont votés aux officiers sortant de charge.

Sont soumises à l'assemblée, des circulaires adressées aux sociétés d'agriculture, l'une demandant les objections au programme pour les fermes les mieux tenues tel que passé à la dernière assemblée du conseil d'agriculture de la province de Québec.

Circulaire et Programme ayant été lus, expliqués et discutés. Il est unanimement décidé, et résolu :

Que ce Programme ne peut-être mis en pratique, ne peut être admis vu que les comités, (en fait d'agriculture,) ne sont pas au même degré de prospérité et que générale-



L'HEUREUSE NOUVELLE.—(Voir page 126.)

ment, l'agriculture n'y est pas assez avancée, pour pouvoir mettre ce Programme en Pratique.

Qu'il serait préférable de laisser à chaque comté de décider quel programme adopter.

Que pour le comté de Terrebonne, les règlements qui y sont suivis, suffisent sauf quelques changements.

Que les directeurs de cetté société sont en état de voir à ces changements mieux que d'autres non résidant et surtout non pratiquant.

A la circulaire de George Leclerc, Ecr., offrant un Percheron ou un Normand.

L'assemblée décide de laisser à MM. les directeurs la charge d'y répondre, en ajoutant :

Que le comté a absolument besoin d'Etalon de bonne race, et MM. les directeurs devront adopter, tous moyens à leur disposition pour en obtenir un.

Le Secrétaire Trésorier est chargé de transmettre, à MM. Duvernay frères, Editeurs de la *Semaine Agricole*, les noms des membres de cette société, afin qu'un numéro de ce journal soit transmis à chacun d'eux, par la poste. Libre à chacun de le renvoyer, ou de s'abonner en payant l'abonnement au Secrétaire Trésorier, ou au Directeur de sa paroisse, ou au bureau du journal, ce comptant pour se conformer aux règlements de ce journal et pour pouvoir obtenir un pourcentage accordé aux sociétés et aux clubs de dix ou plus.

Extraits des prix obtenus par les membres de cette Société, en l'année 1869.

Fermes mieux tenues 1re classe 9 prix	\$72.00
Grains } 13 " 164 "	252.75
Légumes }	
Labour..... 2 " 8 "	70.00
15 charrues en sus à \$1.	15.00

ANIMAUX.

Chevaux..... 5 classes 22 prix	86.00
Bêtes à cornes... 6 " 45 "	116.00
Moutons..... 6 " 46 "	109.00
Pourceaux..... 2 " 10 "	25.00

PRODUITS.

Flanelle..... 1 " 5 "	12.50
Etoffes..... 1 " 5 "	12.50
Toile..... 1 " 5 "	12.50

2 prix extra

Tapis, Mr. Isaie Bastien.....	3.00
Toile, Mr. Cadais.....	2.00

788.25

Au parti de labour, en sus, une charrue en fer a été le 1er prix aux jeunes gens (2e. classe) due à la générosité de L. Rodrigue Masson, M. P. Ecr.

Tous ces différents prix ont été obtenus par 68 membres de la société, dans la proportions ci-après, quand au montant des prix :

Terrebonne : — Wilm. Moody.

Ste. Thérèse : — Ant. Payment.

Terrebonne : — Ovide Limoges, Damase Forget, Eloi Marier, Charles Cadais fils, Joseph Gadebois.

Ste. Thérèse : — William Miller, François Dion, Alexdr. Miller, Théop. Guindon, Chrs. Stuart, John Kimpton, John Hamilton, Sem. Dubois.

Ste. Anne : — Emmanuel Richard, Jos Lauzon.

St. Janvier : — Pierre Forget, Félix Forget, Math. Gilmour, John Gilmour.

New Glasgow : — Mr. Tudhall.

Ste. Anne : Serap Bauch, Magloire Latour.

St. Jérôme : Tous. Trudelle, Octave Lapointe, Wil. McAlester, Wil. Scott.

Ste. Thérèse : — Salomon Leclair, Wil. Clary, Janvier Lesage, Hubert Sanche, Pierre Desjardins, Alex. Dubois, John Oswald, Severe Gratton, John Murriss, Michel Légaré, William Lanergan, Daniel Braseau, Martin Gratton, Jos. Gérôme, Xavier Gratton, Ant. Desjardins Néré Dubois, Thomas Kimpton, Mich. Lanergan, Touss. Laehelle, Xavier Limoges, Moysse Deschambault.

Terrebonne : — Collège Masson, Michel Desjardins, Isidore Bastien.

Ste Anne : — Damas Limoges.

Terrebonne : — Jean Filion, Alfred Leclair, Jos. Gravelle, Léon Limoges, Octave Ouimette, Mde. Masson, Chrs. Cadais, père, Eloie Ouimette, Samuel Filion, Ovide Valiquette.

Les 20 premiers sus nommés, sont ceux qui avaient de beaux produits, notamment, les terres les mieux tenues et le plus beau grain. Les moutons de MM. Cadais, Gadebois, Dion, Ovide Limoges, Mich. Miller, Em. Dubois, Thé. Gindon. Ant. Payment, étaient des plus remarquables.

A UN PARTI DE LABOUR.

Chez M. Moody, auquel assistaient 200 spectateurs, il y avaient 30 charrues qui toutes ont données de beaux guérêts.

Et il a été bien difficile à MM. les juges d'allouer et classer les prix entre (en la 1er. classe) M. Alex. Dubois, Gilmour, Gadebois, Ouellet, Jérôme, Hamilton, Moody.

Et principalement en la seconde classe dans laquelle les jeunes Mrs. Sèvre Gratton, de Ste. Thérèse ; Chrs. Cadais, Terrebonne : Pierre Forget, St. Janvier ; Ch. Stuart, Ste. Thérèse ; Ant. Payment, do ; Wil. Clary, do ; Daniel Brasseau, do ; George Limoges, St. Janvier.

Les concurrents ci-dessus ont tous donné des preuves évidentes de leur savoir faire, de leur habileté et assiduité et ont été applaudis par les spectateurs aussi connaissant que nombreux.

Comté Terrebonne, 21 Décembre 1869.

Communiqué.

Société d'Agriculture du Comté de Montcalm.

A une assemblée des Directeurs et des membres de la Société d'Agriculture du Comté de Montcalm, tenue à Ste. Julienne le treizième jour de Décembre courant, pour réorganiser la dite Société, l'élection a donné le resultat suivant. savoir.

Officiers :

T. A. Médéric Foucher, Ecuier, de St. Jacques : Président ; Louis Beaudry, Ecuier, de St. Alexis : Vic. Président ; Louis Gédéon Richard, avocat, de Ste. Julienne : Secrétaire Trésorier.

Directeurs :

Alexis Corsin, de Ste. Julienne ; Antoine Bricault dit Lamarche, du St. Esprit ; Jules Dupuis, de St. Alexis ; Ludger Forest et Narcisse Forest, de St. Jacques ; François Jolicœur, de St. Ligouri ; François Xavier Payette dit St. Amour et William Copping, de St. Patrick de Rawdon.

Ste. Julienne, 18 Decembre, 1869.

L. G. RICHARD,
Sec ; Tres. S. A. C. M.

Comté de Laprairie.

Les MM. dont les noms suivent ont été faist officiers de la Société d'Agriculture du Comté de Laprairie pour l'année 1870, savoir :

Louis Cyrille Duquet, Ecr., Président, de Laprairie ; David Monette, Ecr., Vice-Président, de St Philippe ; Alexis Moquin, Ecr., Secrétaire, de Laprairie.

Directeurs :

MM. John Hood, St. Philippe ; Camille Pinsonnault, St. Jacques Le Mineur ; Alfred Béchard, St. Jacques Le Mineur ; John Adam, St. Constant ; Edouard Lanctot, St. Constant ; Louis Dubuc St. Isidore.

ALEXIS MOQUIN,
Secrétaire-Trésorier.

LA SEMAINE AGRICOLE

ORGANE DES CULTIVATEURS.

MONTREAL, 30 DECEMBRE 1869.

A. D. 1870.—Bons souhaits !

Nos lecteurs recevront ce numéro dans un temps bien joyeux : celui des fêtes du jour de l'an. Qu'ils nous permettent de joindre nos bons souhaits, à ceux que leur font leurs meilleurs amis. A tous, nous souhaitons un bon marché, pour la récolte de cette année. Une meilleure récolte et un meilleur marché pour celle de l'année prochaine. S'ils veulent bien lire attentivement d'ici au printemps, et mettre en pratique les bons avis que nous tâcherons toujours de leur donner, ces bons souhaits, Dieu aidant, ne manqueront pas de se réaliser.

D'un autre côté, si comme on veut bien nous le dire, notre journal est jugé de quelque utilité pour la classe agricole et pour toutes les personnes qui habitent la campagne, nous espérons, en retour, que nos lecteurs tâcheront de nous aider de leur mieux, et qu'ils feront un grand effort pour nous obtenir de nouveaux souscripteurs. Les dépenses qu'il nous faut

faire pour donner chaque semaine 16 pages de matière intéressante et plusieurs gravures coûteuses ne pourront être compensées que par un tirage de plusieurs milliers de copies. De fait, notre journal est vu d'un mauvais œil, par certaines personnes, parceque, dit-on, il est donné pour bien moins qu'il ne coûte. A la vérité, si nous ne comptons que sur quelques centaines de souscripteurs, il serait impossible de le continuer longtemps ; mais nous savons que le cultivateur canadien est juste avant tout, et que si nous lui rendons service il saura l'apprécier, et faire de son côté quelques efforts pour nous aider. Il n'y a guère de personne de bonne volonté qui ne puisse nous obtenir plusieurs souscripteurs dans chaque paroisse. Que l'on se mette donc à l'œuvre pour nous prouver qu'on tient à conserver un journal agricole, plus considérable et plus complet que ceux qui ont paru jusqu'à ce jour ; de cette manière nos amis pourront faire mieux encore que de nous souhaiter une longue vie—they auront contribué à nous l'assurer.

A nos amis

Nous avons continué à expédier un certain nombre de copies de la *Semaine Agricole* à Messieurs les Curés et à nos amis dans les différentes parties de cette Province, avec prière de les faire circuler. Nous cesserons ces envois avec ce numéro. Ceux qui désireraient recevoir le journal et qui n'auraient pas encore souscrit devront nous faire tenir immédiatement le montant de leur souscription. On se rappellera qu'on peut le faire par la transmission d'estampilles ou d'un ordre sur la poste que l'on peut obtenir de presque tous les maîtres de poste, ou bien par l'ordre du secrétaire de la Société d'agriculture du Comté qui, dans ce cas, aurait à nous transmettre un bon sur le Trésorier du Conseil agricole.

Nos gravures cette semaine.

A part la belle gravure représentant l'apparition aux bergers, que nous nous sommes procuré de Mr. Desbarats et qui faisait partie des nombreuses et magnifiques illustrations du numéro de Noël dans le *Ca-*

nadian Illustrated News nous donnons deux gravures que nous avons cru devoir faire leggotyper quoiqu'elles aient déjà paru dans un journal agricole de cette Province. Elles font voir d'une manière frappante le contraste entre un troupeau exposé aux rigueurs de la saison et la belle apparence au printemps, de vaches bien hivernées. Ceux qui sont dans l'habitude de laisser leurs animaux aux portes des granges pendant des journées entières, exposés à tous les mauvais temps, feront bien d'examiner attentivement ces gravures et songer sérieusement aux pertes certaines que ce mauvais système entraîne.

Le pommier, (Suite.)

Les pepins germent lentement. Les petits pommiers tardant à lever, les mauvaises herbes couvrent la terre de la pépinière. Il faut sarcler parfaitement. Le premier sarclage demande beaucoup de soin et d'attention. On ne trouve que quelques pommiers tout près du sol. Le plus grand nombre est prêt à lever. Quelques retardataires ne sont pas encore germés. Si en sarclant, on pose le pied sur les rangées, on est exposé à casser plusieurs pommiers ; surtout lorsqu'on a semé les pepins très près les uns des autres. On est moins exposé si les pepins sont d'un pied espacés. Cependant il est mieux de ne jamais mettre le pied sur les rangs des jeunes pommiers.

Les sarclages suivants sont moins minutieux ; néanmoins il faut toujours faire attention aux jeunes pommiers ; car ils sont très faibles et ils périssent facilement. Il faut que la pépinière soit tenue parfaitement nette durant tout l'été. Au dernier sarclage à l'automne, il faut remuer légèrement le sol, soit avec la bêche, ou mieux encore avec un trident, espèce de fourche à trois branches, vulgairement nommé *Croz*. Ensuite on met sur le sol environ trois pouces de bon fumier décomposé, puis on remue le sol avec le trident pour mêler le fumier au sol.

Ceux qui lèvent les pommiers l'automne, n'auraient pas à faire le travail dont je viens de parler. Dans les derniers beaux jours, ils enlèvent les pommiers, prenant bien garde de ne pas rompre les racines. Les uns les

placent dans une bonne cave, ou caveau, disposant les jeunes arbres de manière à former une petite meule, plaçant les racines à l'intérieur de la meule. Les autres font une excavation dans un sol où l'eau n'est pas à redouter. Ils y mettent les pommiers qui demeurent là jusqu'au printemps.

Dans les deux modes il faut veiller attentivement pour éloigner les rats, les souris, surtout les mulots. En quelques jours, ces rongeurs malfaisants détruisent tout pour ronger l'écorce des jeunes pommiers.

Il est préférable de laisser hiverner les jeunes arbres dans le sol où ils ont cru tout l'été. En foulant la neige avec les pieds après chaque chute, on en éloigne plus facilement les rongeurs.

Lorsqu'on a hiverné les pommiers, soit en cave ou en terre, il faut, avant de les planter au printemps, couper avec un outil très tranchant le petit pivot de chaque pommier, faisant attention de ne pas maltraiter les racines de côté. Le pivot coupé empêche l'arbre d'enfoncer trop avant dans le sol où il est difficile de lui procurer des engrais. Les petites racines de côté s'étendent facilement et profitent avantageusement des engrais. Il faut toujours couper le pivot de l'arbre la première fois qu'on le lève pour le replacer ailleurs, soit dans la pépinière, soit sur le sol où il doit demeurer.

Les pommiers qui avaient été semés à quelques pouces l'un de l'autre doivent être levés le plus tôt possible. Après avoir coupé le pivot, on les plante en rangées. L'espace entre les rangées est d'environ trois pieds. Entre les arbres on mesure environ vingt pouces. Ceux qui ont semé les pepins dans les rangées à environ cet espace, n'ont pas à faire ce travail.

Il faut sarcler la pépinière la seconde année aussi soigneusement qu'on l'a sarclée la première année. La seconde année les jeunes arbres dominent les mauvaises herbes, mais ces dernières absorbent les sucres propres à la croissance des pommiers. Elles entretiennent trop de fraîcheur à la racine des pommiers, de plus elles empêchent l'air de circuler librement.

Le mois d'Août étant arrivé, il vient une seconde sève aux arbres. Elle est facile à connaître. Lorsque les feuilles du haut de la tige du pommier deviennent d'un vert différent de celui des feuilles du bas de l'arbre, c'est la seconde sève de l'arbre. C'est dans ce temps qu'il faut écussonner.

J. E. LABONTÉ, Inst.

St. Hilaire.

COLONISATION.

Voyage dans la Vallée de l'Ottawa.

A l'Honorable J. O. Chauveau, premier ministre et secrétaire de l'Instruction Publique de la province de Québec.

HONORABLE MONSIEUR,—Les citoyens du village de St. Jérôme, dans le comté de Terrebonne, ont apprécié toute la sagesse de votre gouvernement, qui, par des lois spéciales, a favorisé l'établissement de sociétés de colonisation, approprié des sommes considérables pour l'ouverture de chemins sur les Terres de la Couronne, et surtout en accordant un subside pour aider à la construction des chemins à lisses qui sont dirigés vers la forêt.

Des mesures aussi libérales, ne peuvent que contribuer au prompt développement de la colonisation des Terres de la Couronne, et à diminuer l'émigration de nos compatriotes aux Etats-Unis.

Ils décident, dès le printemps dernier, de faire un voyage d'exploration des terres de la Vallée de la rivière Rouge, dans la Vallée de l'Ottawa, située dans le comté d'Argenteuil, sur le versant septentrional des Laurentides.

Permettez-moi de vous offrir, au nom de mes compagnons explorateurs, le rapport de notre expédition, et de vous rappeler d'abord quelques renseignements sur les établissements situés au nord de St. Jérôme.

En 1844, la famille Dumont, seigneuresse de l'augmentation de la seigneurie des Mille Isles, fit arpenter plus de quatre cents terres, et les concéda rapidement. La paroisse de St. Sauveur fut bientôt formée, et en 1851, il se bâtissait une jolie église et un village important. Dans le même temps, s'établissait le Gore, et la partie sud du canton Morin, par des colons irlandais.

L'honorable A. N. Morin, dont le pays respectera toujours la mémoire, possédait alors des terres à dix milles de St. Jérôme : il s'y rendait en canot, par la rivière du Nord, faute de chemins. Pressé par le désir d'étendre la colonisation, il forma un nouvel établissement à huit milles au-delà, dans le dixième rang d'Abercrombie, construisit des moulins à la Grande Chute, dans la rivière du Nord, et dépensa des sommes considérables. En 1861, il fit arpenter en lots de village, les bords du lac Rond, où bientôt s'élevèrent une église et le joli village de Ste. Adèle. Le canton de Morin, qui s'étend à onze milles au-delà de Ste. Adèle, se peuple rapidement de colons.

En 1850, l'honorable M. Morin, alors commissaire des Terres de la Couronne, ordonna l'arpentage et la subdivision en lots du canton de Beresford, qui borne à l'ouest celui de Morin.

Plus tard il obtint du gouvernement des octrois d'argent et fit faire des chemins dans ce canton. Les colons s'y portèrent alors en grand nombre : tous les lots furent bientôt occupés, et bon nombre de colons s'établirent dans la partie est de Wolfe, qui n'était pas arpentée. Une belle église, et le joli village de Ste. Agathe des Monts, s'élèvent aujourd'hui sur les bords du grand lac des Sables. Plus au nord-est, Wexford et une partie de Doncaster se

sont aussi depuis établis et forment, avec une partie d'Abercrombie, les paroisses de Ste Marguerite et de Ste. Hypolite.

Monsieur Morin, en favorisant l'établissement des Terres de la Couronne dans ces cantons, voyait s'accomplir rapidement le projet qu'il entretenait depuis longtemps, de pousser la colonisation au nord-ouest, afin de relier la Vallée de la Rivière Rouge à celle de l'Ottawa.

La position et la configuration du comté de Terrebonne se prêtent naturellement à l'exécution de ce projet. La ligne qui le divise des comtés de l'Assomption et de Montcalm au nord-est, court au N. N. O. Les comtés des Deux-Montagnes et d'Argenteuil le bornent au sud, ce dernier le borne encore en arrière et rejoint la limite sud de Montcalm.

Le Canton de Morin, de forme triangulaire, sert de base d'appui à l'Ouest à Wentworth, Howard et Beresford ; sur la ligne extérieure de ceux-ci, qui est parallèle à la ligne Nord-Ouest de Morin, sont adossés Montcalm et Wolfe, et en arrière encore de ces derniers, toujours dans la même direction, sont Arundel, Salaberry et Grandison, que la Rivière Rouge traverse du Nord au Sud pour se décharger dans l'Ottawa, près de Grenville. Tous ces Cantons regardent vers l'Ouest, se rapprochent et se confondent avec la Vallée d'Ottawa.

L'expédition dans la Vallée de la Rivière Rouge étant donc, chose arrêtée, le 25 d'octobre dernier, Messieurs Jodoin, Prêtre-Vicaire de notre paroisse, Chs. de Montigny, avocat, Wm. Scott, marchand, P. Bohemier, Maire de Ste. Agathe, et moi, laissons St. Jérôme. Le 27 au matin nous arrivions chez M. Villeneuve, sur le douzième lot du premier rang de Wolfe. M. Villeneuve a construit, pour l'utilité des colons, un bon moulin à scie, sur un fort ruisseau qui se décharge dans le lac Caribou, situé à l'extrémité de son lot. C'est le dernier établissement dans cette direction. L'expédition se composait encore du fameux chasseur de Michauville, notre guide, et de cinq hommes robustes engagés comme porteurs. Les provisions et le bagage de campement furent partagés en six parts, formant environ cent livres chaque, les colliers attachés en quelques instants, jetés sur la tête des porteurs, et à neuf heures, nous prenions la route de la forêt, pour n'en sortir que le six de Novembre, dans l'après-midi, à onze jours de notre départ de chez Villeneuve. Durant ces onze journées de marche forcée, nous avons parcouru une étendue de terre assez considérable, car nous levions le camp à huit heures de l'avant-midi, pour ne planter la tente que le soir à cinq heures, ne faisant qu'une halte de moins d'une heure le midi, pour le diner.

Nous avons traversé l'extrémité Sud de Wolfe, visité la partie Ouest, parcouru toute la partie de Salaberry et de Grandison, qui se trouve à l'Est de la Rivière Rouge, une certaine étendue de Salaberry à l'Ouest de cette rivière, et l'extrémité Nord de Grandison et de Wolfe jusqu'à Beresford.

D'après des informations, et ce que nous en avons vu nous-mêmes, il y aurait en arrière du lac Caribou, situé dans le premier rang de

Wolfe, une plaine de très bonnes terres, dans Montcalm et Arundel, qui s'étendrait jusqu'à la rivière Rouge.

Wolfe renferme dans toute son étendue de bien bonnes terres, à l'exception cependant de quelques lots dans la partie Nord. En automne, 1863, j'ai arpenté, par ordre de l'Honorable Commissaire des Terres de la Couronne, les dix-huit premiers lots des cinq premiers rangs de Wolfe. C'est la partie la moins propre aux défrichements, et pourtant, presque tous ces lots sont occupés. Je n'ai rencontré nulle part des *érablières* aussi considérable, et aussi magnifiques que dans le cours de cet arpentage. Le terrain dans sa partie Ouest, est plus uni, ou n'est que légèrement onduleux, et est couvert généralement de beaux bois francs, le sol est bon et peu rocheux.

Le Canton de Salaberry n'a pas de mauvaises terres, à l'exception peut-être de quelques lots isolés ; les montagnes sont rares et escarpées, formant entre elles des plaines très unies, de plusieurs milles d'étendue. Le sol est une terre légère, mais très fertile ; et l'on y trouve très peu de roches. Il y a de grandes étendues de terrains calcaires, de terrains d'alluvion. Ces derniers sont formés de terre, sable jaune et sable noir, qui est sans doute un produit de fer. Les bois sont partout magnifiques, de grandes dimensions et mêlés de merisiers rouges, d'érables, d'ormes, de frênes, de cèdres et d'épinettes. On trouve l'orme, le *bois blanc* en abondance dans tous les bois francs. Dans la partie Est de Salaberry, nous avons traversé une savanne assez considérable. Le sol est très uni et de terre noire, riche, sans roche et couvert de beaux cèdres et épinettes.

Grandisson pour une grande partie, ressemble à Salaberry ; sa partie nord a plus de montagnes.

Un grand chemin, pour communiquer du village de Ste. Agathe, à travers Wolfe, à la limite ouest de Salaberry, peut être fait beau, et pour bien dire sans montées ou descentes, pour un prix modique, je crois. Sa longueur n'excéderait point dix-huit milles.

Si l'on songe que des colons sont établis aujourd'hui dans Doncaster, à dix-huit milles au nord de Ste. Agathe, sur des terrains montagneux et rocheux ; on en conclura de suite que cette vallée de belles terres, qui commence à cinq ou six milles du village de Ste. Agathe, devra être colonisée et rapidement.

Le climat est une autre considération qui parle en faveur de la colonisation de cette vallée. Des remarques, nous ont prouvé d'une manière incontestable, que le climat est bien moins rigoureux là, que dans les cantons du nord qui sont établis. Notre guide nous a assuré que dans une chasse à l'original, le printemps dernier, il y avait une épaisseur de quatre pieds, à limite sud de Doncaster alors qu'il y en avait à peine deux pieds dans Salaberry.

D'après les informations, nous devions nous attendre à trouver de beaux terrains dans cette vallée, mais notre attente a été dépassée de beaucoup parce que nous avons vu : et nul doute ne peut être entretenu. Votre gouvernement aidant, cette vallée fournira des établissements magnifiques à des milliers de fa-

milles, qui trouveront là des terres unies, fertiles et boisées de beaux bois francs.

Les explorateurs sont revenus enchantés du résultat de leur expédition, et heureux de vous soumettre ce rapport, qu'ils vous prient de recevoir en votre bienveillante considération.

St. Jérôme, le 15 Décembre 1869,

GOD. LAVIOLETTE.

COIN DU FEU.

La Nuit de Noël.

Hodie Christus natus est; hodie Salvator apparuit; hodie in terrâ canunt angeli lætantur Archangeli; hodie exultant justi, dicentes: Gloria in excelsis Deo!

I.

La nuit sur la Judée a déroulé ses ombres
Et n'offre plus aux yeux des voyageurs craintifs
Qu'un amas de forêts et de montagnes sombres,
Océan de mystère et rempli de récifs.
L'on n'entend au lointain que les bruits sourds
d'une onde
Qui murmure en tombant de rochers en rochers,
Tout semble reposer dans une paix profonde;
Seuls à la Tour d'Ader veillent d'humbles bergers.
Soudain du firmament brisant les larges voiles
Et sur les prés lançant une vive clarté,
Paraît plus radieux que des milliers d'étoiles
Un ange souriant par un groupe escorté.
Les perles, les rubis émaillent son charpe,
Le plus pur diamant sur son front resplendit,
Et tenant sous son bras une immortelle harpe,
Il en tire des sons que l'échose redit :

- "Gloire à toi, Jéhovah, Maître de la nature,
"Gloire jusqu'au plus haut des cieux!
"Et paix sur cette terre à l'âme tendre et pure,
"Aux cœurs nobles et généreux!
- "O peuple d'Israël, il est né le Messie,
"Sèche tes pleurs, plus de soupirs!
"Une pieuse femme en lui donnant la vie
"Comble tes plus ardents désirs.
- "Rome verra tomber ses dieux et ses déesses...
"César a trouvé son vainqueur,
"Et ce fier conquérant rendra ses forteresses
"Devant un sceptre de douceur.
- "L'Olympe était peuplé de Vénus, de Neptune...
"Le pauvre en vain devant gémir...
"Désormais une oreille entendra l'infortune,
"Des mains iront la secourir.
- "Du Mont de Bethléem vient de jaillir la source
"Dont l'eau guérira tous les maux,
"Faible courant d'abord, qui, fécond dans sa
course,
"Produira les fruits les plus beaux!
- "Pasteurs, en cet endroit se trouve la chaumière
"Où repose le nouveau-né,
"Vous le trouverez là, couché près de sa mère,
"Sur un lit d'herbage fané.
- "Gloire à toi, Jéhovah, Maître de la nature,
"Gloire jusqu'au plus haut des cieux!
"Et paix sur cette terre à l'âme tendre et pure,
"Aux cœurs nobles et généreux!"

Lorsque la froide nuit de ses ailes funèbres
Eût recouvert les rocs, la plaine et les vallons,
Les bergers anxieux, à travers les ténèbres,
Partirent, se disant: Allons le voir, allons!...

II.

C'en était fait de vous, ô peuple de la terre!
Mais le grand jour est arrivé.
Les cieux ont accompli le plus profond mystère,
Et vous êtes sauvé!

Habitants du céleste empire,
Adorateurs du roi des rois,
Chérubins au divin sourire,
Séraphins à la douce voix,
Anges plus brillants que la neige,
Prenez en chantant votre essor
Et, formant un digne cortège,
Portez sur vos cent ailes d'or
Par delà l'enceinte étoilée,
Celui qui quitte vos parvis
Pour venir en cette vallée
Vivre et mourir pour nos délits,
Archanges, sous votre doigt rose,
Que de vos instruments de feu
S'élève un accord gracieux!
Que par tout l'immense ciel bleu
La pure ivresse se déplete,
Qu'aux accents des heureux mortels

Répondent mille cris de joie,
Et que des sublimes autels
Montent, dans des flots de lumière,
Aux pieds du Souverain Seigneur,
Cinname, encens, myrrhe et prière,
Tendre hommage de votre cœur!

Qu'à vos fronts brille l'allégresse,
Chrétiens, ô fortunés humains;
Loin de vous chassez la tristesse
Et dites vos plus gais refrains.
Car avec sa nuit solennelle
Noël ramène le bonheur.
Quels bienfaits ton ombre recèle,
Nuit qui vis naitre le Sauveur...
Qu'une grande réjouissance
Enchante votre coin du feu,
Hommes, dont la reconnaissance
Doit être sans fin comme Dieu.
La cloche, en joyeuses volées,
Ebranle la superbe tour
Et résonnant dans les vallées
Trouble le calme d'alentour.
Vêtus de vos habits de fête,
Courez vers les temples bénis
Qu'une vierge a, du bas au faite,
Décoré d'arbustes fleuris;
Et là, pendant que la musique
Charmera le peuple à genoux,
Après de la crèche mystique,
Respectueux, prosternez-vous!

Et vous, rochers, grottes profondes,
Des forêts ténébreux taillis,
Fleuves, immensité des ondes,
Ruisseaux coulant sur les granits,
Zéphir, murmure du feuillage,
Toi, brise qui cours sur les flots,
Cruels Autans, dieux de l'orage,
Tonnerre, effroi des matelots,
Bise de la zone des glaces,
Flamme qui, dans les soirs d'hiver,
Sur les chemins noircis pétilles,
Fleurs, lys, luxuriant gazon,
Astre qui vivement scintilles,
Nuage errant à l'horizon,
Chantez sur votre lyre immense,
Chantez votre divin Auteur
Dites au monde sa puissance,
Et ses bontés et sa grandeur!
Ce jour est un jour de victoire;
Du salut nous voyons le port...
Chantez encor plus haut sa gloire,
Dans un indicible transport!

Où, Ciel, Homme et Nature,
Chantez, chantez en chœur!
Que toute créature
Célébre son Sauveur!

Car c'était fait de vous, ô peuple de la terre,
Si ce jour ne fût arrivé!
Les cieux ont accompli le plus profond mystère,
Et vous êtes sauvé!

ALPHONSE BELEMARE.

FEUILLETON DE LA SEMAINE AGRICOLE

LE PAYS DE L'OR.

PAR
HENRI CONSCIENCE.

X

SAN-FRANCISCO.

(Suite.)

Ils ne parleraient pas beaucoup des maux soufferts, ni de la vie sauvage des habitants de San-Francisco, car il ne fallait pas effrayer les parents; au contraire, il fallait montrer tout en beau, pour réjouir les amis, à Anvers.

Un grand tumulte s'éleva en ce moment à l'extrémité de la table; deux joueurs semblaient en discussion pour un coup de dés. Ils frappaient du poing sur la table, ils juraient et se menaçaient avec une fureur croissante; mais les Flamands ne comprirent pas ce qu'ils disaient. Tout à coup, l'un d'eux se leva de la table et mit en poche le monceau d'or contesté; mais l'autre, rugissant comme un lion, sauta sur lui, le renversa en arrière et lui mit

un genou sur la poitrine en criant qu'il l'étranglerait s'il ne rendait pas l'or. Celui qui était tombé, restant muet, se démenait et se tordait les membres avec tant de rage que l'écume lui sortait de la bouche.

— Rends! rends! rugissait l'autre.

Et, comme il ne reçut pour réponse de son adversaire qu'une insulte grossière, il étendit une de ces mains vers la table, prit un long couteau et l'appuya, en prononçant d'horribles menaces, sur la poitrine de son ennemi.

Les Flamands avaient sauté debout, pâles d'effroi et tremblants à la prévision d'un meurtre. Donat Kwik, lorsqu'il vit la pointe de son couteau sur le sien du malheureux joueur, fut ému par un sentiment de compassion; un cri d'anxiété lui échappa et il courut au secours de la victime. Il avait déjà mis la main sur le meurtrier pour le retenir; mais deux ou trois des assistants le saisirent et le jetèrent en arrière avec tant de violence, qu'il roula jusqu'à l'autre bout de la salle et tomba sur le dos aux pieds de ses amis.

Les deux Anversois, indignés d'une pareille cruauté, marchèrent vers les joueurs, comme pour leur en demander compte; mais à la vue d'une couple de revolvers et de trois poignards qui étaient dirigés sur eux, ils s'arrêtèrent stupéfaits, et un des étrangers leur dit en bon anglais:

— Restez tranquilles, gentlemén. Respectez la loi de la Californie, la loi de non-intervention. Ce qui se passe ici ne vous regarde pas; ce sont nos affaires.

L'homme étendu par terre, voyant qu'il devait plier sous la force de son adversaire, promit de rendre l'or disputé et demanda de pouvoir se relever. En replaçant l'or sur la table, il rugissait horriblement et ses yeux flamboyaient; il était visible qu'une ardente soif de vengeance brûlait dans son cœur. Cependant il souhaila, d'un air sombre, le bonsoir à ses camarades, passa son poignard dans sa ceinture et se disposait à quitter la maison, lorsqu'une injure qui lui fut adressée en guise d'adieu le fit revenir sur ses pas. Il porta à son ennemi un violent coup de couteau et s'enfuit vers la sortie de la salle. Deux coups de pistolet retentirent et deux balles trouvèrent la porte entr'ouverte. Mais le fuyard avait disparu et ceux qui le poursuivirent dans la rue revirent en grommelant.

Les garçons, en entendant les coups de pistolet, étaient entrés dans la salle. On était occupé à soigner le blessé. Il avait reçu un coup de couteau au travers du bras gauche, et perdait le sang à flots; le plancher, à ses pieds, était teint de rouge dans une assez grande étendue. Cela n'empêchait pas l'homme furieux de hurler et de se démener par désir de vengeance, pendant qu'on pensait son bras; il jurait qu'ils sauraient trouver ce soir-là même le lâche assassin et qu'il lui logerait une balle dans la tête.

A peine son bras fut-il bandé, qu'il paya son écot et sortit de la maison avec ses compagnons, en rugissant.

Les Flamands ne dirent mot et se regardèrent avec stupeur.

Deux garçons apportèrent un seau d'eau et

lavèrent les taches de sang du parquet ; l'un d'eux dit en riant aux voyageurs émus :

—Ce n'est rien, gentlemen. Cela vous étonne ? Vous n'êtes arrivés à San-Francisco que depuis cette après-midi, n'est-ce pas ? Vous apprendrez à voir le sang avec moins d'émotion. Asseyez-vous, gentlemen. Irai-je vous chercher une seconde bouteille de ce bon vin ?

Mais les amis bouleversés éprouvaient une irrésistible répugnance à rester dans cette chambre qui fumait encore du sang humain, et ils exprimèrent le désir d'être conduits immédiatement dans leur chambre à coucher.

Le garçon satisfait à leur désir et les conduisit jusqu'à la porte de la chambre, leur remit une chandelle allumée et leur souhaita la bonne nuit.

Donat Kwik entra le premier dans la chambre ; mais à peine y eut-il jeté les yeux, qu'il recula en poussant un cri étouffé et en montrant à ses camarades quelque chose qui l'effrayait.

Sur un des quatre lits était étendu un homme, haut de stature et taillé en Hercule. Sa figure était presque entièrement couverte par une barbe en désordre ; ses habits, qu'il avait ôtés, paraissaient grossiers et en guenilles, on voyait sous son oreiller la crosse d'un revolver, et dans son sommeil il portait la main à un long couteau qu'il avait à sa ceinture. Il ronflait lourdement ; sa respiration faisait trembler les carreaux de vitres.

Les Anversois se mirent à rire de l'effroi de Donat et s'efforcèrent de le rassurer en lui faisant comprendre que cette personne était, comme eux un hôte de la maison.

—Parlez bas, pour l'amour de Dieu, monsieur Creps ! murmurait Donat. Vous avez peut-être raison, mais je trouve néanmoins inutile et même dangereux d'éveiller ce vilain géant. Ah ! quel pays ! Trois dollars pour nous faire couper la gorge dans un taudis de brigands ! Dormez donc, dormez en repos, camarades. Oh ! que suis-je à NattenHaesdonck, dans notre grenier à foin !

Les trois amis entrèrent cependant et s'approchèrent de leurs lits. Roozeman et Creps trouvèrent également qu'il serait impoli ou imprudent d'éveiller l'étranger, et ils parlèrent à voix basse de leur singulière position.

Tout à coup, une malédiction retentit dans la chambre et une voix creuse cria en anglais :

—Paix-là !...éteignez la chandelle !

Tremblant d'effroi, Donat éteignit la chandelle et bégaya :

—Ah ! allez dans votre lit et ne dites plus rien ! je crois qu'il se lève.

Victor et Jean suivirent le conseil de leur compagnon. Creps sommeilla bientôt ; Roozeman se sentait effrayé et découragé par la vie sauvage, par la rudesse et la grossièreté des habitants de la Californie, et il resta longtemps éveillé en pensant à l'événement de cette soirée. Quant à Donat Kwik, il rêva toute la nuit d'assassins avec de grandes barbes en désordre, de longs couteaux et de revolvers à six coups.

Enfin, cédant à la fatigue, ils s'endormirent tous les trois.

XI

LES LETTRES

Le premier qui s'éveilla le lendemain, assez tard dans la matinée, fut Donat Kwik ; mais il eut à peine ouvert les yeux, qu'un soupir d'anxiété lui échappa et qu'il rentra sa tête sous la couverture comme s'il avait vu un fantôme.

L'homme à la barbe en désordre et au long couteau passé dans sa ceinture était debout au milieu de la chambre, et son regard perçant était précisément fixé sur le pauvre garçon, lorsque celui-ci s'éveilla, à moitié étourdi de son lourd sommeil. Tremblant et le cœur battant d'effroi, Donat prit secrètement la main de Jean Creps, qui ronflait à côté de lui, le pinça et le secoua si bien, que l'autre se mit à se frotter les yeux en murmurant et regarda avec stupéfaction l'homme gigantesque, qui se lavait les mains et qui disait en anglais, en souriant.

— Bonjour, gentlemen ! Avez-vous bien dormi ?

— Passablement, monsieur, répondit Jean, e vous remercie.

—Vous deviez être terriblement fatigués, reprit l'autre en continuant à se laver et à peigner son épaisse barbe. J'ai cru un moment que vous étiez des comédiens en voyage.

Donat avait retiré sa tête de dessous la couverture et regardait l'étranger avec des yeux pleins de méfiance et d'étonnement.

—Des comédiens en voyage ? répéta Creps, qui était descendu de son lit. Nous sommes des chercheurs d'or, comme la majeure partie de la population de San-Francisco.

—C'est que, voyez-vous, gentleman, ce jeune homme-là, qui semble avoir peur de moi, a parlé, soupigné, crié, et s'est esquivé avec ses bras comme un comédien qui apprend un rôle. J'ai sauté à bas de mon lit pour courir à son secours, car vraiment je croyais que l'un de vous l'assassinait.

Jean éclata de rire et raconta à l'étranger ce qu'ils avaient vu la veille au soir, et comment on avait brutalement terrassé son camarade en le menaçant de couteau et de revolvers.

—Les gentlemen sont des nouveaux venus en Californie, dit l'autre. Je comprends que vous avez encore peur du sang ; vous vous y ferez ; mais, en attendant, je vous conseille de parler le moins possible avec des étrangers, d'être toujours très-brefs dans vos paroles et même de veiller à vos gestes, enfin de ne vous mêler de rien et de ne vouloir aider personne, vissiez-vous assassiner dix hommes à la fois.

Donat et Roozeman s'étaient levés à leur tour et avaient commencé à s'habiller. Pendant ce temps, Jean continuait à échanger quelques paroles amicales avec l'homme à la grande taille. Il n'était pas si repoussant de figure ni si déguenillé que les Flamands l'avaient cru remarquer à la clarté douteuse de leur chandelle. Au contraire, il avait l'air d'un jeune homme honnête et bien élevé, sa physionomie était noble et respectable, son langage était aimable et très-choisi. Il se tourna vers Jean et dit :

—Le ciel est bleu, il fera beau aujourd'hui. Le soleil a consulté son calendrier et a vu que c'était dimanche.

—Dimanche ? C'est dimanche, en effet, murmura Donat. Ah ! J'éprouve le besoin de prier un peu ! Nous avons, pardieu ! bien des raisons pour cela. — Monsieur Creps, demandez donc à ce gentleman où est l'église.

A cette demande, l'étranger répondit en haussant les épaules avec un sourire amer :

—Il n'y a en Californie d'autre Dieu que le dieu de l'or : ses temples sont les maisons de jeu que vous avez vues ou que vous verrez ; pas d'autre religion que l'adoration de soi-même, la soif de posséder, et l'égoïsme. Cela vous étonne ! Vous deviendrez comme les autres ; alors, vous ne trouverez pas cela beau, mais naturel.

En achevant ces mots, il prit un sigare et l'alluma ; il tendit son étui aux amis, et les força de prendre chacun un cigare, ajoutant que, dans tout San-Francisco, ils n'en trouveraient pas de si bons ni d'un meilleur arme. Puis il leur souhaita le bonjour et sortit de la chambre.

Les Flamands se regardèrent, motié étonnés. Jean et Victor se moquèrent de leur propre inquiétude au sujet de leur compagnon de chambre et surtout de l'agitation qui avait tourmenté le sommeil de Donat. Celui-ci prétendait que ses camarades n'avaient pas été plus à leur aise que lui et qu'ils s'étaient glissés doucement dans leurs lits, ainsi que lui, absolument comme les frères du petit Poucet dans la maison de l'ogre. Ils convinrent tous qu'ils s'étaient trompés et qu'ils s'effrayaient trop légèrement des choses qu'ils voyaient pour la première fois. Tout était bien surprenant et encore incompréhensible pour eux à San-Francisco ; mais la première impression les avait trompés, et ce n'était probablement pas si terrible qu'ils le croyaient.

D'ailleurs, ils y étaient maintenant, et il fallait accepter les choses comme elles se présentaient.

Victor rappela qu'on avait fixé ce jour pour écrire aux parents et amis.

Ils descendirent pour déjeuner, se firent donner par le garçon quelques feuilles de papier à lettres et ce qu'il faut pour écrire, et lui demandèrent comment ils pourraient envoyer une lettre de San-Francisco en Europe. Il résulta de la réponse qu'un pareil envoi était très-facile : le maître de l'hôtel s'en chargerait volontiers.

Rentrés dans leur chambre, les trois amis se mirent à écrire, chacun de son côté. Il n'y avait pas de table. Roozeman et Creps se tenaient debout contre le mur et se servaient d'une tablette en guise de pupitre ; Kwik était assis par terre devant la malle de Victor, sur laquelle il avait placé sa feuille de papier. Hors les murmures de Donat contre les plumes raides de Californie et contre l'encre épaisse de San-Francisco, le silence le plus complet régnait dans la chambre.

Il y en avait long à raconter aux parents ; aussi l'ouvrage dura-t-il plus d'une heure. Jean Creps, qui eut fini le premier, ne voulut pas déranger Victor et regarda Donat Kwik en souriant.

Le pauvre garçon suait sang et eau pour nouer ses idées comme des dés à coudre ; il se grattait l'oreille, mâchonnait avec dépit les feuilles de papier barbouillées, pour recommencer chaque fois son pénible travail.

—Allons, Victor, finis donc ! dit Creps. Il y a moyen d'écrire un volume sur notre voyage ; mais, dans ce cas, cela durerait jusqu'à demain.

—J'ai fini, répondit Victor. J'ai eu de la peine, Jean, à tourner mes paroles de manière que ma mère ne devine pas quelle misère nous avons soufferte.

—Ainsi, tu n'as parlé ni du calme, ni de la maladie, ni des horribles requins ?

—Si certes ! mais sans y donner beaucoup d'importance. Voilà, lis ; tu verras si nos lettres s'accordent.

Jean Creps parcourut la lettre de Victor. Lorsqu'il fut à la fin, il hochait la tête en souriant et lut :

Pendant ce long et triste voyage, ta chère image s'est toujours trouvée devant mes yeux, bonne mère ; et, à côté de toi, je voyais sans cesse une image, un ange qui me souriait et murmurait à mon oreille : « Aie courage, Victor ; ne crains ni souffrances ni dangers ; car je ne t'ai pas oublié, et ma prière veille sur toi. »

—C'est transparent, Victor, murmura Creps ; il faudrait qu'elles fussent aveugles pour ne pas voir que tout n'est pas aussi souriant que le commencement de ta lettre veut le faire croire.

—Nous ne pouvons cependant pas n'écrire que des mensonge. Une pareille tromperie serait une autre cruauté.

—Soit, Victor ; laisse ta lettre comme elle est. Mais, dis-moi, pourquoi parles-tu ainsi tout au long de Donat Kwik et de son affection pour Anneken, de Natten-Haesdonck ? Tu sembles avoir une intention !

—En effet : ne comprends-tu pas ? Je vois que le pauvre garçon ne sait pas bien écrire. La sœur de ma mère demeure à Boom, près de Natten-Haesdonck. J'ai l'espoir qu'Anneken apprendra par cette voie que Donat Kwik pense toujours à elle. On ne peut pas savoir : ce que j'écris de lui, lui sera peut-être utile dans l'avenir.

—Bah ! tu prends Donat trop au sérieux ; c'est un bon garçon, je ne le nie pas, mais qu'il ait la cervelle à l'envers, c'est ce que tu ne peux contester.

Donat parvint enfin à achever sa lettre, et s'approcha des deux amis tenant sa feuille de papier en main et murmura d'un ton triomphant :

—Quand le père d'Anneken recevra cette assignation, il croira que je dois être déjà terriblement riche, pour oser écrire ainsi à un garde champêtre.

—Fais voir, dit Jean en lui prenant l'écrit des mains. Ta lettre est passablement longue.

—Je le crois bien ; j'ai sué dessus pendant un quart de jour.

Creps essaya de déchiffrer la lettre et lut à haute voix :

A continuer.

Rapport Officiel des divers Marchés de la P. de Québec.

Fail spécialement pour la "Semain Agricole."

Montréal, 30 Décembre 1869.

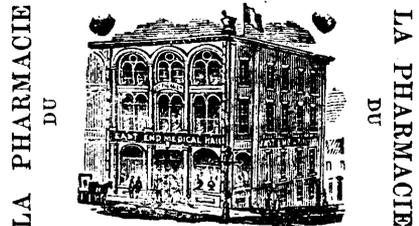
PRODUITS.	Montréal.		St. Jean.		Beauhar- nais.	
	DE	A	DE	A	DE	A
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
FARINE EN QUART—						
Supérieure Extra.....	4 70		4 40	4 50	5 55	6 25
Extra.....	4 30	4 40	4 30	4 30	5 55	5 75
de Gout.....	4 10	4 20	4 30	5		5 40
Sup. No. 1.....	4 40	4 45	4 25	5 25		5 20
do do forte.....	3 75	3 85	4 35		1 80	2 25
do No. 2.....	2 40	2 50	3 75			4 90
Recoupe (Gru.).....	80	90	1 00	1		1 20
Son, 100 lb.....	2 10	2 17	2 40	2 50		1 00
FARINE—de Bié... 100 lb	1 80	1 12	2 60	2 75	1 80	2 40
" Avoine.....	2 00	0	2	2 10	1 75	
" Bié-d'Inde.....	1 60	0 80	1 50	2 00		
" Sarrasin.....					1 25	
" Pois.....					40	
" Seigle.....					70	
Grains moulus mélangés..	1 20	1 20	1 25	70		
GRAINS ET GRAINES						
Bié.....minot	1 50	1 25	1 50		1 90	1 10
Pois.....	0 90	0 55	60		65	0 70
Orge.....			60		0 45	0 50
Seigle.....	0 40	0 50	40	0 50		
Sarrasin.....	0 75	1 00	1 80	1 35	0 40	0 45
Bié d'Inde.....	1 40	1 50	1 55	2 40	0 75	0 80
Lin.....	1 70	1 80	50	0	1 60	1 70
Mil.....			33	0 35		
Trèfle, lb.....	0 33	0 23				
Avoine..... 40 lb					0 30	0 35
VIANDES—						
Bœuf No. 1..... 100 lb	8 50	8 00	6 00	5 50	5 90	6 00
do 2.....	7 00	7 00	5		4 50	5 00
do 3.....	0 8	0 12	0 5	0 10		3 00
do la livre.....	0 9	0 15			8	0 10
Veau..... lb	0 8	0 50	0 5	0 8		0 10
Mouton.....	0 50	0 60	1 00	1 00	8	0 10
Agneau.....	9 50	10 00	10	10	9 04	0 05
Lard frais, 100 lb.....	12	13	0 15	0 15	8	9 50
do do la livre.....	13	14 25	15	17	0 13	0 15
do do do.....	14	0 14	0 15		0 12	0 15
Jambons.....	11	15				
VOLAILLES—						
Dindes..... couple	2 00	3 40	1 50	2 50		
Oies.....	1 00	2 40	1 20	1 60	1 25	1 50
Canards.....	0 75	1 00	0 60	0 80	1	1 25
Poules.....	0 50	0 90	0 40	0 50	0 70	0 80
Poulets.....	0 50	0 90	0 25	0 40	0 50	0 60
Poulets.....	20	30	0 10	0 12	0 30	0 40
Pigeons.....						
GIBIERS—						
Canards sauvage couple	60	1 75	0 40	50		
Outardes.....		0 25				
Pleviers.....	50					
Perdrix.....	0 80	0 70	0 40	0 60		
Becasses.....						
Becassines.....	1 75	1 50				
Coqs de Bruyère.....	50					
Tourtes.....	0 30	0 45	15	20		
Livres.....					12	0 15
Original..... lb						
POISSON—						
Morue fraîche..... lb	0 5	0 7			5	0 7
Grosse Morue..... p. 100 lb					8	10
Saumon.....		0 12			5	0 7
Truite.....						
Anguille fraîche.....						
Doré.....						
LÉGUMES—						
Pommes de terre..... mt.	0 80	0 95	0 40	0 50		
Oignons.....	1 00	1 00	0 70	0 90	0 35	0 40
Panets.....		0 60			0 50	0 60
Carottes.....	0 50	0 60	0 30	0 35	70	80
Betteraves.....	0 50	0 60				
Navets.....	0 50	0 60	0 50			
Choux de Stam.....	12	0 50	8	15		0 50
Choux..... pomme	0 5	0 6			12	0 05
Laitue.....			0 40			
Céleri, pied.....						0 5
Fèves.....		0 10				
LAITERIE—						
Beurre frais..... lb	0 25	0 30	0 18	0 18	0 17	0 20
do salé.....	0 15	0 20	15	0	0 17	0 20
Fromage.....	0 12	0 14	15		0 12	0 15
FRUITS—						
Pommes..... quart	4 00	4 00	60	1	0 50	1 00
Poires.....						
Blettes.....						
Prunes..... pinte						
Cerises.....						
Fraises.....						
Groselles.....						
DIVERS—						
Œufs..... doz	0 25	0 40		25		
Sucré d'érable..... lb	0 10	0 10	0 20	0 12	0 17	0 19
Miel.....	0 10	12	0 20	0 20	0 17	0 17
Saindoux.....	16	17	0 18	0 30	18	0 20
Suif.....	30	0 50	0 16	0 50	12	0 12
BOIS DE CORDE—						
Charbon, 2000 lb.....	5 00	11	50	9		
Tourbe.....		4 50			30	0 30
Erable, 3/4 pied.....	8 50	7 00	4	3 00	6	4 50
" 2 1/2.....						4 00
Merisier.....	5 25	7 50	3	50		4 00
Hêtre.....	25 00	5 00	3	50		3 00
Bois franc mêlé.....	3 30	0 12	2 50	3		3 50
" moux.....	4 00	5 25	2 60		2	2 50
" Epinette rouge.....	5 00	11	50	9		3
" Charbon, 2000 lb.....	5 00	11	50	9		3
" Tourbe.....		4 50				
BESTIAUX—						
Bœuf, 1re qualité, 100 lb	7 00	8 00	6	5 60	0	
" 2e.....		7 12		4		5
" 3e.....		1				4
Veaux.....	4 00	12	20			
Vache à lait.....	25 00		30	30		
" Extra.....	40 00	40	3	10		
Moutons.....	5 00	4	2	5		
" Agneau.....	3 00	4				9
" Cochons en vie..... 100 lb	8 50	9 00			8 51	6
" PEAUX—Bœuf..... la livre	7 00	8			12	5 61
" Veau.....		12	0 13			2
" Mouton..... la pièce		1 00				00 00
FOURRAGES—						
Mil.....	6	9	5 50	5 75	2	50
Trèfle.....		0 00	4	5		4 50
Paille.....	4	6	2	52		60

MARCHÉS MONÉTAIRES.

Greenbacks achetés de 21 à 30
Vendus de 20 1/2 à 30
Pour argent achetés de 81 à 80
Change sur New-York, vendu 21 1/2 à 30
Traites d'or, 1 à 1/2 d'escompte
Billets de la Banque du Haut Canada achetés à 55
Argent achetés de 2 1/2 à 3 ; vendu de 2 1/2 à 2 1/2
Change sterling, de 9 1/2 à 9 1/2
Or ouvert à 126 1/2, fermé à 125 1/2

L. MARCHAND & FILS,
Courtiers, coin des Rues St. Jacques
et St. François-Xavier.

MALADES, LISEZ CE QUI SUIT



Dr. PICAULT

est la Pharmacie la plus fréquentée de Montréal par les marchands et les familles de la campagne.

Les Médecines y sont garanties et les prix sont très modérés.

Les malades ont l'avantage de consulter le Docteur sans payer pour la consultation.

75, Rue Notre-Dame, 75

Au coin de la Rue Bonsecours, à l'enseigne du
GROS PILON SUR LA MAISON
Vis-à-vis l'ancien magasin, Montréal.

MOULIN A FARINE
A
L'ÉPIPHANIE
COMTE DE L'ASSOMPTION.

M. N. HENEAU vient d'achever un superbe Moulin à Farine, avec quatre belles paires de Moulanges Françaises. Les pratiques sont bien servis et un compte fidèle est rendu des grains qui y sont envoyés. On vient aussi de compléter un

BON MOULIN A CARDER LA LAINE,
FOULER, TEINDRE,
PRESSER ET RASER L'ÉTOFFE.

UNE GRANDE ÉCURIE EST ATTACHÉE
A L'ÉTABLISSEMENT.

Graines Fraîches, de Jardins, Fleurs, Fruits, Herbes, Arbres, et Arbustes de toutes espèces avec le mode de culture envoyées par la malle franc de port. La collection la plus complète et la plus utile dans le pays. On demande des Agents.

25 espèces pour \$1.00 envoyées par la malle. Aussi le menus fruits, Plantes, Racines, et toutes les nouvelles variétés de patates envoyées par la malle. 4 sacs patates Early Rose, franco, \$1.00. Asperges colossale de Conover \$3 pour 100. \$25 pour 1000, franco. Le chevre-feuille Japonais odoriférant et toujours en fleur, 50c. chaque, franco. Véritable camurberge du Cap Cod, pour culture de terrain sec ou humide, \$1.00 pour 100, franco, avec direction. Catalogue des prix et listes pour le commerce envoyés gratis sur application. Semences données à commission.

ADRESSE B. M. WATSON, Old Colony Nurseries and Seed Warehouse, Plymouth, Mass. Etablis en 1842.

LA SEMAINE AGRICOLE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
DUVERNAY, FRÈRES
No. 16, RUE ST. VINCENT, MONTRÉAL.

\$1 par année, payable d'avance.